

Running Water

Janvier/ Mars 2002 - N° 03 - - January / March, 2002 - N° 03

West African quarterly bulletin on Integrated Water Resources Management/Trimestriel Ouest Africain de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau

Actualit s/News

**Constitution du Partenariat
Ouest Africain de l'Eau
*Water Partnership established
for West Africa***

L Invit /The guest

**M. Anada Tiéga, Coordonnateur
pour la Région Afrique de
la Convention de Ramsar
*Africa Region Coordinator
for the Ramsar Convention***

**Dossier/Report
POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALES
POUR LES ZONES HUMIDES
*NATIONAL POLICY AND STRATEGY
FOR WETLANDS***



Global Water Partnership
West Africa - Afrique de l'Ouest

Editorial / Editor's Word **3****Partenariat de l'eau et développement durable***Water partnership and sustainable development***Dossier / Special Report** **4****POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALES POUR LES ZONES HUMIDES****I - Les zones humides dans le contexte de la gestion intégrée des ressources en eau****NATIONAL POLICY AND STRATEGY FOR WETLANDS***I - Wetlands in the context of an integrated water resources management.***II - Principes directeurs***II - Guidelines***III - Elaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones humides du Bénin***III - Elaboration of the National Policy for the integrated management of wetlands in Benin***L'invité / Special Guest** **14****M. Anada Tiéga, Coordonnateur pour la Région Afrique de la Convention de Ramsar***Mr Anada TIEGA, Africa Region Coordinator for the Ramsar Convention***Actualités / IWRM News** **18****Constitution du Partenariat Ouest Africain de l'Eau***Water Partnership established for West Africa***Gestion des eaux partagées
Un cadre permanent de concertation entre le Ghana et le Burkina Faso***Management of shared water basins
A permanent consultation framework to be soon set up between Ghana and Burkina Faso***Sur le chemin de Johannesburg et Kyoto
Des dialogues pour réaliser la Vision de l'eau***On the road to Johannesburg and Kyoto :
Dialogues to realize water Vision***Bientôt un réseau ouest africain des organismes de bassin***Setting-up of a West-African network of river basin organisations.***Leçons d'expérience
Lessons we learn** **24****Mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso
Leçons à mi-parcours***IWRM implementation in Burkina Faso
mid-term lessons***Focus** **29****Revue des perspectives de l'Autorité du Bassin du fleuve Niger***Review of perspectives on the Niger River Basin Authority*

Directeur de la publication
Managing Editor
Ouango Athanase COMPAORÉ

Rédacteur en chef
Chief Editor
Amayelle Ka N'DIAYE

Secrétaire de rédaction
Assistant Editor
A.N & STUDIO YIPIN CRÉATIONS

GWP/WAWP secretariat

S/c CREPA : 03 BP 7112 Ouagadougou Burkina Faso
Tél : (226) 36 62 10/12- Fax : (226) 36 62 12/08 - E-mail : watac@fasonet.bf

Ont contribué à ce numéro / Contributors (in this issue) :

Robert DESSOUASSI, Daouda ALIOU
Coordination

Dr A. AWAISS, B. LAMIZANA

Edition / Publication : Studio Yipin Créations
01 BP 4339 Ouaga 01 - Tél : (226) 31 23 20 - B.

Membres du Comité de rédaction / Editorial board

Dr Aboubacar AWAISS, WETLANDS-AO
Euloge AGBOSSOU, ARID
Dr Chris GORDON, CAW
Babacar DIAGNE, OMVS
Ousseini DIALLO, GREEN CROSS BF

Birguy LAMIZANA, UICN-BRAO
Amayelle Ka NDIAYE, GWP/WAWP
Régina OUATTARA, CREPA
Jérôme THIOMBIANO, Programme GIRE BF

Partenariat de l'eau et développement durable

Comme en témoignent les grandes conférences internationales de ces dernières décennies, la communauté mondiale a pris conscience de la nécessité d'intégrer la préservation de l'environnement dans les stratégies de développement économique et social. La recherche d'une vie saine et productive en harmonie avec la nature est devenue une préoccupation majeure qui mobilise toutes les énergies.

La poursuite de cet idéal transparaît dans le foisonnement d'initiatives. Elles se traduisent par exemple par la création de nouveaux réseaux et institutions, ainsi que des innovations technologiques. De même, la prise en compte des questions de l'environnement par toutes les sphères dirigeantes de la société, l'implication de la société civile dans les prises de décision, le renforcement du droit international par de nouveaux protocoles et conventions sont plus que jamais des objectifs prioritaires. Des publications tentent régulièrement de recenser les progrès réalisés et d'offrir des pistes de réflexion plus approfondies.

Ces efforts vont de paire avec la conviction que de nouveaux types de partenariats sont indispensables à la réussite des stratégies de développement durable. Ces partenariats appellent un autre regard sur la question du développement et l'établissement de nouvelles alliances en vue de promouvoir la participation de toutes les parties prenantes dans la recherche des solutions.

Le consensus mondial sur l'environnement et le développement dégagé à Rio il y a dix ans, la Vision mondiale sur l'eau, la vie et l'environnement pour le 21^{ème} siècle et son cadre d'action sont de beaux exemples de résultats d'un partenariat à l'échelle globale. Le parte-

nariat est également à la base de l'existence de la plupart des organisations nationales, régionales et internationales.

C'est le cas du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), réseau oeuvrant à la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau. En favorisant la création de partenariats nationaux et régionaux de l'eau dans le monde, le GWP espère soutenir la recherche de réponses concrètes aux principales questions de la gestion des ressources en eau. Il s'agit en effet de permettre aux acteurs d'une localité, d'un territoire ou d'une communauté supranationale de connaître la situation réelle de cette ressource et de promouvoir les actions susceptibles de garantir sa sécurité pour les divers usages à moyen et long terme. Certaines pistes d'action ont été suggérées par les visions de l'eau élaborées à divers niveaux géographiques et les cadres d'actions qui les accompagnent. De même, les résultats issus des discussions entreprises sur l'eau à l'échelon local, national et régional constituent des repères solides pour le développement des actions.

En Afrique de l'Ouest cette stratégie a déjà abouti à la mise en place de partenariats nationaux de l'eau au Bénin et au Burkina, et à la constitution du Partenariat Ouest-Africain de l'Eau. Rendre les partenariats efficaces et orientés vers des actions concrètes est l'une des tâches des structures d'appui que sont les comités de pilotage, les comités techniques, les secrétariats, etc.

Ouango Athanase COMPAORE
Président p.i. du GWP/WAWP



Water partnership and sustainable development

As the big international conferences of these last decades can witness to that, the world community has realised the need to integrate environment preservation in social and economic development strategies. The search for a productive and sound life in harmony with nature has become a main concern which mobilises all the energies.

The pursuit of this ideal shows through in the abundance of initiatives. They find expression for example in the establishment of new networks and institutions, as well as in technological innovations. The same for the taking into account of environment issues by all the ruling spheres of the society, the involvement of the civil society in the decision-making process, the strengthening of international law by new protocols and conventions are more than ever priority objectives. Publications regularly try to make an inventory of progress done and to offer further thought tracks.

These efforts go together with the conviction that new partnership types are necessary for the success of sustainable development strategies. These partnerships call for another look on the issue of development and the establishment of new alliances in order to promote the participation of all the parties to the search for solutions.

The world consensus on environment and development drawn in Rio ten years ago, the World Water Vision on life and environment for the 21st century and its framework of action are good examples of results of a global level partnership. Partnership is also at the

root of the existence of international, regional and national organisations.

It is the case of Global Water Partnership (GWP), a network that strives for the promotion of integrated management water resources. In favouring the creation of regional and national water partnerships in the world, GWP hopes to support the search of concrete answers to main questions of water resources management. It is actually a matter of allowing the actors of a place, a territory or a supra-national community to know the real situation of this resource and to promote the actions that may guarantee its security for the various uses in the mid and long run. Some tracks of action have been suggested by water visions developed at various levels and the frameworks of action that support them. The same way, results from discussions undertaken on water at the local, national and regional level are solid benchmarks for the development of actions.

In West Africa, this strategy has already come out the setting-up of Country Water Partnerships in Benin and Burkina Faso, and the building up of West Africa Water Partnership. Making partnerships efficient and directed towards concrete actions is one of the tasks of the support structures that are the steering committees, the technical committees, the secretariats, etc.

Ouango Athanase COMPAORE
interim Chairman of GWP/WAWP

POLITIQUE ET STRATEGIE NATIONALES POUR LES ZONES HUMIDES

I- Les zones humides dans le contexte de la gestion intégrée des ressources en eau

La perte des fonctions et processus écologiques résultant de la pollution, de l'assèchement et de la destruction directe des écosystèmes, en particulier des zones humides, est un des principaux facteurs ayant contribué à la dégradation rapide de la «santé» des ressources hydrologiques de la planète. Les écosystèmes sont les blocs de construction des bassins hydrographiques et si l'on veut assurer leur pérennité, il est essentiel que les fonctions, services et avantages qu'ils procurent soient reconnus et occupent une place de choix dans la conception et la mise en œuvre du principe de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE). L'objectif de cette contribution est d'aider les parties prenantes à prendre conscience des questions liées aux zones humides et à favoriser la prise de décisions respectueuses de l'environnement en matière de développement, qui accordent une plus grande attention à la préservation de ces écosystèmes.

A la fois «pourvoyeurs» et «usagers» de l'eau

L'affectation des ressources en eau reste un véritable défi pour la société. La question est toujours de savoir: quelle est la quantité d'eau indispensable pour le maintien des écosystèmes humides, fournisseurs de biens et services pour les populations, et quelle serait la part d'eau à affecter pour l'agriculture, l'industrie et les usages domestiques? Dans l'aide à la décision, il est essentiel de quantifier les coûts et bénéfices inhérents au maintien effectif des écosystèmes et de leurs fonctions, et les comparer aux coûts et bénéfices résultants de l'utili-

La sauvegarde des écosystèmes garant de la biodiversité

The preservation of ecosystems is key to biodiversity

sation indirecte de l'eau. Ces écosystèmes humides ont certaines capacités, vis-à-vis du régime des eaux et leurs fonctions, qui s'expriment dans des conditions données:

- La rétention d'eau ou aptitude à contrôler les inondations. On parle alors de leur rôle d'éponge. A ce sujet, il a été démontré

que dans certains bassins versants, l'option la plus économique consisterait à maintenir les zones humides dans leur état naturel pour leur rôle de réceptacle des inondations plutôt que de construire des structures artificielles de contrôle;

- La restitution de cette eau de manière progressive notamment



Ph. Wetlands A.O.

NATIONAL POLICY AND STRATEGY FOR WETLANDS

I- Wetlands in the context of an integrated water resources management.

The loss of functions and ecological processes as a result of pollution, drying up and direct destruction of ecosystems, particularly wetlands, is one of main factors that has contributed to the fast degradation of the "health" of the planet's hydrological resources. Ecosystems are the construction blocks of hydrographical basins and to ensure their durability, it is important that the functions, services and advantages they offer be recognised and given importance in the formulation and implementation of the principle of integrated water resources management (IWRM). The goal of this write-up is to help stakeholders become aware of issues linked to wetlands

and to promote decisions that are environment-friendly in development matters and draw attention to the preservation of these ecosystems.

Both "suppliers" and "users" of water

Water resources distribution remains a real challenge for the society. The recurrent question is: what is the quantity of water needed for the maintenance of humid ecosystems as providers of goods and services, and the quantity of water for agricultural activities, industries and households? To aid decision-making on this question, it is important to quantify the

inherent costs and benefits in the maintenance of ecosystems and their functions and to compare these costs to those resulting from the indirect use of water.

These ecosystems have certain roles in relation to water regimen and functions that are evident in certain given conditions:

- Water retention or ability to control floods. Their role as a "sponge" can be enumerated. In this respect, it has been shown that in certain river basins, the most cost-effective option would be to leave wetlands in their natural state for their role as floods receptacle rather than to build artificial control structures;
- The gradual restitution of this

water during low-water periods. Wetlands can be then qualified as "reservoirs supporting flows"

- The retention of suspended matters due to a reduction in the flow movement of water into the entrance of wetlands and through wetlands – flow movement conditions favouring sedimentation. In addition to being advantageous to soil fertilisation, this wetlands role of "sediments traps" favours the improvement of water quality and the reinforcement of river banks

- The transformation of nutrients such as phosphorous, a major element in the functioning of aquatic ecosystems and internal and external nitrates. Wetlands are designated here as "kidneys" at river basins level. This property was experimentally used since wetlands have always been privileged sites for the reception of disposed rubbish.

aux périodes d'étiages. On qualifie alors les zones humides de *réservoir de soutien de débits*.

▪ La rétention des matières en suspension en raison de la réduction de la vitesse des flux à l'entrée ou durant la traversée d'une zone humide, conditions propices à la sédimentation. En plus des avantages au niveau de la fertilisation des terres, ce rôle de « *pièges à sédiments* » favorise l'amélioration de la qualité de l'eau et la consolidation des rivages ;

▪ La transformation des nutriments tels que le phosphore, élément majeur du fonctionnement des écosystèmes aquatiques, et les nitrates internes et externes. On qualifie alors les zones humides de « *reins* » à l'échelle des bassins versants. Cette propriété était exploitée empiriquement, les zones humides ayant souvent servi des lieux privilégiés de rejet d'effluents.

L'eau est la clé de fonctionnement des écosystèmes humides : d'une part, elle est indispensable à leur bonne santé et au maintien de la diversité biologique; d'autre part beaucoup d'entre eux assument de précieuses fonctions hydrologiques (réduction des inondations, recharge des eaux souterraines, régulation du débit, etc.). De plus, en aval par exemple, les lagunes

côtières fournissent des ressources comme les nurseries à poissons, les forêts inondables, les pâturages, etc. Par ailleurs, dans de nombreuses zones humides, le mode de vie traditionnel fait partie de l'héritage culturel des communautés locales.

Du fait de ces fonctions, productions et attributs, la conservation des zones humides est considérée comme un enjeu à part entière de la gestion intégrée des ressources en eau.

L'évaluation des bénéfices que la société tire des zones humides requiert donc une vision globale. Les interventions sectorielles entreprises en général afin d'accroître, selon les cas, les rendements agricoles, piscicoles ou la production hydro-électrique portent atteinte au caractère multifonctionnel de ces écosystèmes et sont souvent sources de

conflit entre les différents utilisateurs. Cela appelle une prise de conscience de la part de certains utilisateurs et des services d'aménagement des organismes nationaux et internationaux.

Comment prendre en compte les zones humides dans la recherche d'une gestion durable de l'eau ?

Les zones humides peuvent être gérées de manière à favoriser la réalisation d'une gamme d'objectifs de gestion des ressources en eau (maintien de l'approvisionnement en eau et de la qualité de l'eau, recharge des nappes souterraines, protection contre les inondations, etc.). Pour cela, il importe avant tout de déterminer et d'évaluer les

avantages que procure une zone humide en procédant successivement à un inventaire et à une description des potentialités du milieu, une identification des propriétés et des fonctions particulières pouvant jouer un rôle dans la gestion de l'eau et enfin une quantification de ces fonctions.

Les évaluations actuelles et futures de la ressource doivent tenir compte des différentes utilisations de l'eau par l'homme ainsi que des besoins écologiques en eau dans les différentes parties d'un bassin hydrographique. En outre, la demande d'eau ne doit pas être uniquement définie en termes de quantité mais aussi de qualité. Les besoins écologiques en eau sont moins évidents et plus difficiles à quantifier et, en conséquence, sont souvent ignorés ou sous-estimés dans la demande globale.

Water is the key to the functioning of humid ecosystems: on the one hand, water is important for their maintenance and to biodiversity maintenance; on the other hand, many wetlands ensure precious hydrological functions (such as floods reduction, underground water recycling, flow movement regulation etc). In addition, in downstreams for example, coastal lagoons provide resources such as fish nurseries, floodable forests, pastures etc. Moreover, in many wetlands, the traditional lifestyle is part of the local communities' cultural heritage.

In view of these functions, productions and characteristics, the conservation of wetlands is considered as an entirely different stake in the integrated management of water resources.

The evaluation of benefits gained by society from wetlands thus demands a global vision. Sectoral actions, generally undertaken in order to increase agricultural and fish-breeding yields and hydro-electrical production damage the multifunctional nature of these ecosystems; these actions are often sources of conflicts between different users. This situation calls for awareness on the part of some users and development units of national and international organisations.



Ph. Wetlands A.O

ral actions, generally undertaken in order to increase agricultural and fish-breeding yields and hydro-electrical production damage the multifunctional nature of these ecosystems; these actions are often sources of conflicts between different users. This situation calls for awareness on the part of some users and development units of national and international organisations.

How can wetlands be considered in the search for a sustainable water management?

Wetlands can be managed in such a way as to facilitate the achievement of a range of water resources management objectives (maintenance of water supply and quality, renewal of underground water tables, flood control etc).

Salines du Ghana

Salt marsh in Ghana

To make this possible, it is important to determine the advantages offered by wetlands through an inventory and a description of this environment's potentials, and identifying particular properties

le d'eau. Ignorer ces besoins peut être source de graves problèmes environnementaux et sociaux tels que la disparition de pêcheries ou l'intrusion d'eau salée en aval. Il importe également de garder présent à l'esprit que les plus graves dommages pour l'environnement ne se produisent pas dans des conditions normales mais lors d'événements extrêmes.

Les systèmes socio-économiques étant en évolution constante, il importe donc souvent de préparer des scénarios de demandes et d'élaborer des stratégies d'utilisation durable souples pouvant être adaptées à différentes conditions. L'identification et la résolution de graves problèmes relatifs à l'eau, provenant de la demande déterminée dans les scénarios, va de paire avec l'évaluation de la demande d'eau. Ces problèmes ne doivent pas se limiter aux questions en rapport avec les activités humaines mais comprendre aussi les problèmes écologiques tels que l'adaptation à la réduction de l'offre d'eau ou de la qualité d'eau dans certains écosystèmes. Prévoir des mesures d'incitation en faveur d'une utilisation écologi-



Dr Aboubacar Awaïss
Wetlands International – Africa Programme
Dakar – Senegal

and functions that could play a role in water management and finally quantifying these functions.

Present and future evaluations of this resource should take into



Plaine d'inondation de Hadejia Nguru, Nigéria

quement durable de l'eau peut atténuer les impacts sur les zones humides. Il est également important de fixer un prix de l'eau qui reflète le coût réel de l'approvisionnement en eau (ce qui encourage une utilisation optimale de l'eau) et de veiller, ce faisant, à ce que l'on reconnaisse la valeur économique d'autres services des zones humides.

consideration the different uses of water by man as well as ecological water needs in different parts of a hydrographical basin. Additionally, the demand for water should not be solely defined in terms of quantity but also of quality. Ecological water needs are less obvious and therefore more difficult to quantify and as a consequence are often ignored or underestimated in the global demand for water. Ignoring this demand could lead to serious environmental and social problems such as risking the disappearance of fisheries or the flow of salt water downstream. It is equally important to remember that the worst environmental disasters do not occur under normal conditions but during extreme periods.

Since socio-economic systems evolve constantly, it is often necessary to prepare demand sce-

Hadejia Nguru plain, Nigeria

l'enjeu de la formation et de l'information

Dans nos différents pays, la responsabilité de l'exploitation de l'eau a d'abord incombé aux ingénieurs formés aux travaux de génie civil et qui normalement cherchent une solution

structurelle aux problèmes, comme l'édification des barrages, le détournement des cours d'eau, etc. Leur formation doit être plus large et inclure la connaissance des fonctions hydrologiques des zones humides de telle sorte que les occasions d'utiliser les systèmes naturels soient plus pleinement exploitées. En outre, pour élaborer de saines politiques d'exploitation et prendre de bonnes décisions, les planificateurs et les décideurs devraient être informés sur les fonctions générales des zones humides et sur la façon de faire un meilleur usage des recherches scientifiques les concernant.

Enfin, les lignes directrices élaborées par la Convention sur les zones humides en direction des pays adhérents afin de permettre et de faciliter la planification et la gestion intégrée des ressources en eau doivent être un repère.

Dr. Aboubacar Awaïss

Contact

Bureau de la Convention
de Ramsar

Rue Mauverney 28,

CH-1196 Gland, Suisse,

E-mail : ramsar@ramsar.org ;

Website : www.ramsar.org

The importance of training and information

In different countries of Africa, responsibility for water management rested solely on our engineers trained in civil construction and who seek solutions to problems through the construction of dams and the diversion of water-courses etc. Their training should be broad-based to include knowledge on the hydrological functions of wetlands, knowledge that will enable them solve problems through the use of available natural systems. In addition, planners and decision-makers, in order to formulate environment-friendly policies and make good decisions should be conversant with the general functions of wetlands and knowledgeable in the use of scientific researches on wetlands.

Dr. Aboubacar Awaïss

II - Principes directeurs

La Recommandation 4.10 et la Résolution 5.6. de la Convention sur les Zones humides fournissent respectivement des « lignes directrices pour la mise en œuvre du concept d'utilisation rationnelle » et des « Orientations complémentaires pour l'application du concept d'utilisation rationnelle ». En particulier, elles invitent instamment les Parties Contractantes à élaborer et appliquer des politiques nationales pour les zones humides comme mesures importantes permettant de réaliser l'utilisation rationnelle des zones humides. Des efforts importants ont été fournis depuis 1996 pour en faire une réalité sur le terrain.

En Afrique de l'Ouest, les activités anthropiques, directes et indirectes, ont profondément altéré le rythme de changement des zones humides. La crise de l'eau et la crise alimentaire, déjà structurelles dans certaines de nos régions, avec leurs effets conjugués sur la sécurité nationale et régionale, sont une des conséquences dynamiques de la disparition des zones humides. En matière d'utilisation de l'eau et de gestion des bassins hydrographiques, la fréquence des conflits de gestion s'explique par le fait que dans les débats actuels, les zones humides n'ont pas encore la priorité qu'elles

méritent eu égard à leurs fonctions.

Pour une politique nationale indépendante

Dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, les politiques ou stratégies relatives aux écosystèmes aquatiques sont très souvent des composantes de politiques nationales sur le développement durable, la diversité biologique et autres politiques environnementales sectorielles. Les messages concernant ce type de milieu

sont alors diffus et noyés dans des objectifs plus généraux. Une politique unique pour les zones humides offre une occasion de les reconnaître comme des écosystèmes appelant des méthodes de gestion et de conservation différentes, qui ne soient pas dissimulées par d'autres objectifs de gestion.

Elle permet d'une part d'attirer l'attention sur les problèmes qui les concernent, notamment des législateurs et du public, et d'autre part d'énoncer clairement les buts et objectifs à atteindre pour ces écosystèmes, et enfin préciser les responsabilités du gouvernement et les engagements qu'il doit remplir.

La démarche

L'élaboration d'une politique nationale pour les zones humides a pour vocation de promouvoir les mesures visant à enrayer la destruction des zones humides et encourager leur restauration, tout en préservant leur intégrité et leur diversité génétique et en veillant à ce que la jouissance et l'utilisation économique de leurs ressources soient durables. Ces mesures permettent d'étayer l'application des principes d'utilisation rationnel-

II - Guidelines

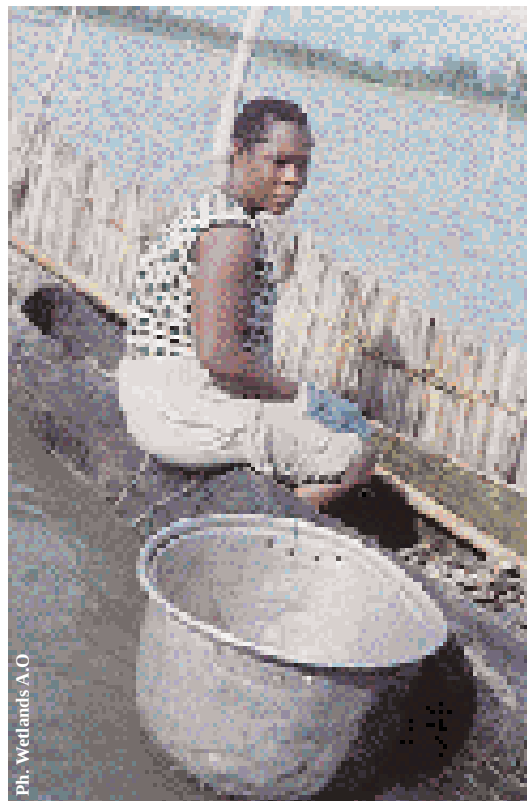
Recommendation 4.10 and Resolution 5.6 of the Ramsar Convention on wetlands provide, respectively, "guidelines on the formulation of the rational use concept" and "complementary directives on the application of the wise-use concept". These provisions, specifically, motivate Contracting Parties into developing and implementing national policies on wetlands as important measures necessary for achieving wise-use in wetlands. Since 1996, great efforts have been made in transforming these provisions into concrete realities.

Direct and indirect anthropological activities have greatly altered the natural cycle of wetlands. Continuing water and food crises in some of our regions, with the attendant effects on national and regional security, are one of the resulting consequences of the disappearance of wetlands. With regard to the use of water and the management of hydrographical basins, the frequency of management conflicts is explained by the fact that in present-day debates, wetlands are yet to receive the priority attention they deserve given their functions.

The need of an independent National Policy

In most West African countries, policies and strategies relating to aquatic ecosystems are very often

components of national policies on sustainable development, biological diversity and other sectoral environmental policies. Thus, information on this type of environment are unclear and hidden in more general objectives. A unique policy on wetlands



La pêche aux huîtres, source de revenus pour les femmes au Bénin.

Oyster gathering provides additional income to some Beninese women.



le des zones humides ; on peut citer en priorité :

- l'établissement de mécanismes institutionnels permettant de définir comment mener à bien la conservation des zones humides et comment intégrer les priorités concernant les zones humides dans la procédure d'aménagement du territoire,
- l'établissement de mécanismes et de procédures permettant d'introduire une approche intégrée et pluridisciplinaire dans la planification et l'exécution de projets sur les zones humides,
- l'examen de la législation et

des politiques en vigueur qui affectent la conservation des zones humides,

- l'application, selon qu'il convient, de la législation en vigueur et des politiques importantes pour la conservation des zones humides,
- le partage de l'expérience acquise, ainsi que des informations sur la politique pour les zones humides, leur conservation et leur utilisation rationnelle, entre pays,
- l'amélioration de la compréhension que les décideurs et le public ont de tous les avantages et valeurs de ces écosystèmes,

offers the opportunity for recognizing them as ecosystems that require different management and conservation methods that are not hidden by other management objectives. A unique policy permits, on the one hand, the drawing of the attention of, notably, legislators and the general public to the problems concerning wetlands and, on the other hand, allows the clear expression of goals and objectives to be attained for these ecosystems and finally indicates precisely responsibilities and commitments that governments should undertake and fulfill.

Processes for developing a national policy

The formulation of a national policy on wetlands has as objective the promotion of measures aimed at eliminating wetlands

destruction and encouraging their restoration while preserving their integrity and biological diversity and ensuring that the consumption and economic utilisation of their resources remain durable. These measures help in ensuring the application of the wise-use principle on wetlands. Of utmost priority are the following;

- *the establishment of institutional mechanisms that permit the definition of how wetlands conservation could be successfully carried out and how priorities on wetlands could be integrated into the development plan of the territory;*
- *the establishment of mechanisms and procedures that will permit the introduction of an integrated and multidisciplinary approach into the planning and execution of projects on wetlands;*
- *the examination of the legislation and policies in force which*

WETLANDS INTERNATIONAL et le développement des politiques nationales en Afrique de l'Ouest

Le Programme Afrique de l'Ouest de Wetlands International a initié depuis mai 2000 des modules de formation sur les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques nationales pour les zones humides à l'intention de certains groupes cibles régionaux dont les décideurs politiques, les élus locaux et les gestionnaires des zones humides et des parcs nationaux. Les modules de formation intègrent essentiellement les lignes directrices proposées par la Convention de Ramsar pour l'élaboration et l'application de politiques nationales pour deux raisons :

1. Compléter les différentes approches nationales ou les mettre en lumière dans un contexte plus global, et
2. Parce qu'elles peuvent être utiles aux pays engagés à remanier leur politique ou leurs stratégies nationales pour les zones humides, ou qui prévoient de le faire.

Conformément aux lignes directrices pour la coopération internationale dans le cadre de la même Convention, le Ghana, pays hôte d'un cours régional organisé par Wetlands International et qui vient d'élaborer sa stratégie nationale, après l'Ouganda en 1995, a partagé ses connaissances et son expérience avec quatorze autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dont certains entament aujourd'hui le processus. Au cours de l'année 2002, Wetlands International, Programme Afrique, est sollicité pour apporter également un appui technique au Sénégal et au Rwanda.

WETLANDS INTERNATIONAL and the formulation of national policies in West Africa

West Africa programme of Wetlands International started, since May 2000, training courses on the processes of formulating and implementing national policies on wetlands designed for certain regional target groups such as decision-makers, local government officials and managers of wetlands and national parks. The training courses contain mainly guidelines proposed by the Ramsar Convention for the formulation and implementation of national policies for two reasons:

1. *To reinforce diverse national approaches or to highlight them in a more global context, and*
2. *Because they can be useful to countries keen on revising their policy or their national strategies on wetlands or planning to do so.*

In accordance with the guidelines on international cooperation within the framework of this same Convention, Ghana, which has just formulated her national strategy, after Uganda in 1995, was host to a regional course organised by Wetlands International in Africa and had the opportunity of sharing her knowledge and experience with fourteen (14) other countries from West and Central Africa. Some of these countries are today in the process of formulating their national policies and strategies. Since the beginning of the year, Wetlands International Africa Programme has been asked to give technical support to Senegal and Rwanda.



La pollution moderne, un danger sérieux pour les ZH

Wetlands are threatened by modern pollution

■ l'examen des techniques traditionnelles d'utilisation rationnelle des zones humides et l'élaboration de projets pilotes sur l'utilisation durable de types de

zones humides représentatifs, ■ la définition des priorités de conservation et de gestion, pour chaque zone humide, selon les besoins et les conditions de chaque pays.

La mise en œuvre de ces mesures aux différents niveaux de l'Etat appelle des stratégies consensuelles. Dans nombre d'institutions et d'organisations, la conservation et la gestion des

zones humides est une responsabilité transversale. Il importe donc que l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale pour les zones humides tiennent compte des réussites, des échecs et de la pertinence des politiques sectorielles pour éviter de faire double emploi. Enfin la politique nationale devrait comprendre des stratégies de mise en œuvre spéci-

fiques, privilégiant des domaines clés représentatifs des priorités gouvernementales tout en encourageant un degré de coopération et de participation suffisant de la part d'autres groupes d'intérêts.

Dr Aboubacar Awaïss



L'application de la convention de Ramsar passe par l'échange d'expérience et la formation

*Training and experience sharing are necessary
to implement the Ramsar Convention*

affect wetlands conservation;

■ the application, where necessary, of the legislation in force and of important policies on wetlands conservation;

■ the sharing, between countries, of acquired experience and information on the policy on wetlands, their conservation and wise use;

■ the improvement of the understanding that decision-makers and the public have with regard to all the advantages and values offered and provided by these ecosystems;

■ the study of traditional techniques employed in order to use wisely wetlands and the elaboration of pilot projects on the sustainable use of representative wetlands;

■ the definition of conservation and management priorities for each wetland according to the needs and conditions of each country.

Implementing these measures at different state levels calls for consensual strategies. In many institutions and organisations, the conservation and management of wetlands is a collective responsibility. It is therefore paramount that the development and implementation of a national policy on wetlands should take into account the successes, failures and relevance of sectoral policies to prevent duplication. Finally, the national policy on wetlands should include specific implementation strategies that favour key areas that are representative of government's priorities while encouraging a certain degree of cooperation and sufficient participation of other interest groups.

Dr Aboubacar Awaïss

III - Elaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des zones humides du Bénin

Le processus d'élaboration de la stratégie nationale de gestion des zones humides du Bénin a été conduit par la cellule de coordination du pazh avec l'appui d'un groupe de référence chargé d'orienter et de superviser le déroulement du processus et de personnes ressources. Ce processus s'est déroulé en quatre étapes : (1) une analyse diagnostique de la gestion des zones humides au Bénin, (2) la formulation des orientations stratégiques, (3) la définition des instruments de gestion (base de données, outils d'aide à la décision, cadre et mécanismes juridico-institutionnels) et enfin (4) l'élaboration du plan d'actions pour la mise en œuvre de la stratégie.

Analyse diagnostique

Les zones humides du Bénin ont une grande importance économique pour les populations à travers les différents produits qu'elles offrent : la ressource en eau, les produits halieutiques, agricoles, fourrages, bois de

chauffe et de construction, plantes médicinales, et minéraux. Il demeure encore de grandes potentialités peu ou pas du tout exploitées tel le tourisme, l'élevage, la pisciculture, les cultures de décrue et l'arboriculture. Ces écosystèmes constituent également un patrimoine culturel et historique très important et ont une importance scientifique et éducative avérée.

Cependant, dans le sud, l'analyse diagnostique a révélé une tendance à la dégradation des ressources et des fonctions des zones humides. C'est ainsi qu'on observe une réduction du couvert végétal, le comblement des plans d'eau, la diminution de la productivité halieutique et l'occupation anarchique et spontanée des habitations et infrastructures sans mesures de protection, surtout le long de la côte.

La dégradation de ces ressources a des impacts négatifs directs sur la société humaine, du point de vue économique (baisse des revenus, exode, chômage), de la santé (maladies, malnutrition), de la sécurité (inondations, conflits fonciers), de l'équité (propriété des terres et des plans d'eau de

plus en plus déséquilibrée) et de l'identité (valeurs culturelles et historiques). La dégradation des fonctions de régulation cause aussi une diminution de la stabilité et de la diversité des écosystèmes humides.

L'absence de considérations environnementales dans la conception des infrastructures et des aménagements dits modernes, constitue aussi une autre cause importante de dégradation. Le diagnostic a également établi que le cadre institutionnel actuel se caractérise par un monopole des structures de l'administration, une marginalisation des acteurs locaux et des communautés traditionnelles riveraines qui ne sont pas assez bien représentées dans les mécanismes de prise de décision.

Il existe en outre de nombreuses contraintes et limites liées à l'application des textes relatifs à la gestion des zones humides notamment :

- Des contraintes socio-économiques liées à l'accroissement de la population,
- Des contraintes socioculturelles liées à l'attachement des populations aux pratiques endogènes,
- le retard dans la prise de textes

d'application ainsi que leur non vulgarisation,

- l'absence de coordination et d'harmonisation des points de vue des différentes institutions intervenant dans les zones humides qui entraîne souvent des contradictions (chevauchement de compétences et conflits d'attributions).

- la dualité entre la réglementation officielle et les dispositions de gestion traditionnelle.

Définition des orientations stratégiques

La vision pour la stratégie nationale de gestion des zones humides, tout en s'inscrivant dans



DAOUDA M. ALIOU

Cellule du Programme d'Aménagement des Zones Humides
Programme Unit - Wetlands Development

III- Elaboration of the National Policy for the integrated management of wetlands in Benin

The process for the elaboration of a national management strategy on wetlands in Benin was led by PAZH's coordination unit with support from a reference group charged with directing and supervising the proceedings of this process as well as the resource persons involved in the exercise. This process was carried out in the following four steps:

- (1) analytical evaluation of wetland management in Benin;
- (2) formulation of strategic guidelines;
- (3) definition of management instruments (database, tools/parameters used in decision making, legal & institutional frameworks and mechanisms and finally;
- (4) elaboration of action plans for the implementation of strategic guidelines

Analytical Evaluation

Wetlands in Benin are of great importance to communities given the various products they offer: water resources, sea and agricultural products, fodder, wood for cooking and construction, as well as medicinal plants and minerals. They are still great potentials that are barely or not all exploited especially in the areas of tourism, cattle rearing and fish breeding, low-tide farming and tree planting. These ecosystems are cultural heritages and are of great historical value with an acclaimed educative and scientific importance.

In the South of Benin, however, the analytical evaluation revealed a tendency towards the degradation of

wetlands resources and functions. As a result, one can observe a reduction in plant cover, in sea products as well as the spontaneous and anarchic occupation of sites and structures along the coastline without any protective measures in place. From an economic viewpoint, the degradation of these resources has a direct negative impact on human society through reduced revenue, rural exodus, unemployment and, on the health through sicknesses and malnutrition, on general security through floods and land conflicts, on equality problems through disproportionate land & water site ownership and also on identity issues through cultural and historical values. Degradation of the regulating functions of wetlands bring about a reduction in the stability and diversity of wetlands ecosystems.

The absence of environmental considerations in the conception of infrastructures and in a development termed "modern" is also an important cause of degradation. The evaluation equally established that the present

institutional framework is characterized by a monopoly on the part of administrative authorities and the marginalisation of local actors and traditional riverine communities, which are not well represented in decision-making instances.

In addition, many constraints and limitations exist which are linked to the application of relevant texts on wetlands management. Amongst these are:

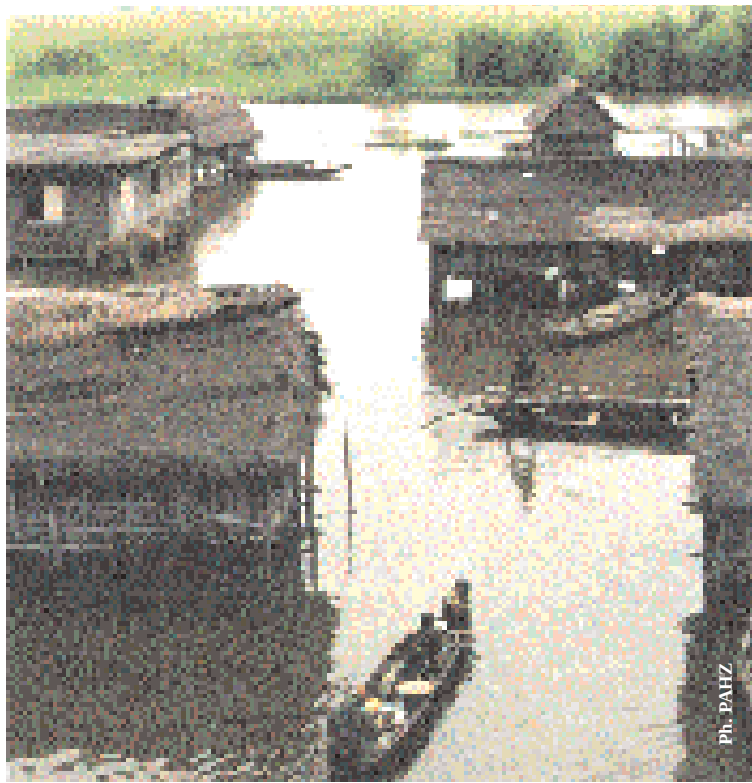
- socio-economic constraints linked to population growth
- socio-cultural constraints due to communities attachment to age-old practices
- lateness in implementing application texts as well as their non-dissemination

les orientations nationales de perspectives à long terme « Bénin 2025 (NLTPS)¹ », est basée sur les profils de biens et services fournis par les zones humides et sur les potentialités et ressources réellement mobilisables au profit du développement économique. Ainsi, les orientations stratégiques ont été définies pour mobiliser les potentialités de façon à créer un environnement socio-économique favorable à développer et à adapter des solutions durables aux différents types de problèmes analysés. La vision formulée a été développée en 4 objectifs principaux pour la stratégie et opérationnalisée sous la forme de 7 principes guides et de 8 orientations stratégiques. La **vision** pour la gestion des zones humides du Bénin s'énonce comme suit :

« A l'an 2025, les zones humides constituent une base matérielle durable pour soutenir le développement économique au profit de toute la population béninoise ».

Les quatre **objectifs principaux** sont :

- Stabiliser et/ou restaurer le milieu naturel des plans d'eau et habitats des populations riveraines,
- Diminuer la pression des activités humaines sur les ressources naturelles des zones humides par



Village lacustre de Ganvié, Bénin

Ganvié lakeside village, in Benin

la promotion d'activités alternatives et l'adaptation de la tenure foncière,

- Mettre en place un cadre institutionnel et juridique approprié en tenant compte des implications du processus de décentralisation et de déconcentration,
- Assurer à l'échelle des écosystèmes, des sous-bassins et des

bassins, la coordination et l'harmonisation des interventions sectorielles et intersectorielles.

Sept **principes techniques de gestion** des zones humides du Bénin ont été définis :

- La gestion à l'échelle des écosystèmes humides en articulation avec la gestion intégrée des ressources en eau par bassin hydrographique,

- L'élaboration de schémas directeurs d'aménagement comme cadre opérationnel d'intervention,
- Le partage des fonctions entre secteur public et société civile et la responsabilisation des acteurs à la base,
- Le respect de la capacité de charge par rapport aux ressources exploitées,
- L'équité et la justice sociale dans l'élaboration des instruments de gestion,
- Une législation adaptée, des mesures économiques incitatives et des dispositions appropriées en matières d'information - éducation - communication,
- La proposition d'alternatives plus favorables et l'interdiction d'activités comportant des risques importants peu connus.

Les **orientations stratégiques** pour la gestion des zones humides du Bénin ont un caractère intersectoriel et présentent d'importants liens les unes avec les autres. Elles se complètent et se renforcent dans un contexte de synergie. Au total huit (8) orientations intersectorielles ont été définies :

- 1) Valorisation de la biodiversité,
- 2) Stabilisation des écosystèmes humides, des versants et des plateaux y associés,
- 3) Implication de la coopération inter États dans le développement de la gestion intégrée des zones humides,
- 4) Diversification et intégration

¹ NLTPS : National Long Term Perspective Strategy

▪ absence of coordination and harmonisation of viewpoints from the different institutions working in wetlands which lead often to contradictions (competency and task-sharing conflicts)

- duality between official regulations and traditional management methods.

Definition of strategic guidelines

The vision for a national strategy on wetlands, though built around national long-term perspective guidelines "Bénin 2025 (NLTPS)"¹, is based on an inventory of goods and services wetlands offer and on the potentials and resources that are concretely exploitable and profitable for economic development. The strategic guidelines were thus defined in such a way that potentials are mobilised to create a favourable and socio-economic environment to be developed and rendered conducive for the adaptation of sustainable solutions to the different types of problems analysed. The formulated vision was developed

into four main objectives for the strategy. This vision will be made operational through seven guiding principles and eight strategic guidelines. The **vision** on wetlands management in Bénin is articulated as follows:

"In year 2025, wetlands - a sustainable material base for supporting economic development for the benefit of Benin's population"

The vision's 4 main objectives are as follow:

- To stabilise and/or restore the natural state and habitat of waterbodies and riverine populations.
- To reduce pressure created by human activities on wetlands' natural resources through the promotion of alternative activities and the revision of land tenure.
- To set up an appropriate institutional and legal framework while taking into consideration the implications of the decentralisation & deconcentration processes.
- To ensure proper coordination and harmonisation of sectorial and intersectorial actions at the level of ecosystems, sub-basins, and basins.

The following seven **technical management principles** for Benin's wetlands were defined:

- The management of humid ecosystems in conjunction with the integrated management of water resources by river basins;
 - The elaboration of development guidelines as operational framework for actions to be undertaken;
 - The sharing of functions between the public sector and the civil society and the implication of local actors;
 - Respect for the reproducing capacity of exploited resources;
 - Equity and social justice in the elaboration of management mechanisms;
 - Adoption of appropriate legislation, motivating economic measures and appropriate approaches in the areas of information, education and communication.
 - The proposal of more favourable alternatives and the forbidding of activities that are of great but unknown risks
- The **strategic guidelines** for wetlands management in Benin have an inter-

sectorial characteristic and are greatly interlinked. They are jointly complementing and reinforcing as in a synergy. On the whole, 8 intersectorial guidelines were defined as follows:

- 1) Economic development of the biodiversity
- 2) Stabilisation of humid ecosystems, slopes and associated highlands
- 3) Involvement of inter-State cooperation in the development of the integrated management of wetlands.
- 4) Diversification and integration of improved production systems.
- 5) Promotion of agriculture-based employment through controlled urbanisation and industrialisation
- 6) Improvement in water management technological expertise for economic purposes plus the integrated management of water resources
- 7) Improvement in financing and investment levels from private, public and international funds sources
- 8) Capacity reinforcement to accompany decentralisation processes and develop the integrated management of each basin.

des systèmes de production améliorés,

5) Promotion de l'emploi non agricole à partir de l'urbanisation et de l'industrialisation contrôlée,

6) Amélioration des capacités technologiques de maîtrise d'eau à des fins économiques, en complémentarité avec la gestion intégrée des ressources en eau.

7) Amélioration des capacités de financement et d'investissement des fonds privés, publics et internationaux,

8) Renforcement des capacités pour accompagner la décentralisation et pour développer la gestion intégrée par bassin.

Définition des instruments de gestion et environnement juridico-institutionnel

La proposition d'une réforme du cadre juridico-institutionnel en accompagnement aux orientations stratégiques vise à définir des modalités pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion des zones humides. Elle doit apporter des réponses à deux interrogations majeures :

▪ Quel arrangement organisationnel favorable à la responsabilisation des communautés et des acteurs ?

▪ Comment assurer l'intégration des dimensions socioculturelles et économiques dans un cadre de régulation ?

Une analyse prospective des institutions, de leurs compétences et mandats actuels et du cadre juridique a permis l'élaboration de principes de base de bonne gouvernance du secteur ainsi que le développement des grandes lignes pour la promotion de l'approche gestion par bassin. Cette logique a abouti à une structuration d'un cadre juridique et organisationnel en fonction des échelles de gestion à intégrer. Ce cadre institutionnel proposé devra répondre à des besoins d'intégration à tous les échelons géographiques et sectoriels, de consultation, de concertation et de coordination des orientations politiques sectorielles aux niveaux national et décentralisé, de transfert de compétences de l'Etat central aux communes et de partage de pouvoirs et d'application du principe de subsidiarité. La répartition des tâches sera garantie au niveau des sous-bassins à travers la prise en compte des préoccupations communes aux acteurs, la responsabilisation des collectivités locales, en cogestion avec l'administration déconcentrée (le niveau central jouant un rôle strict d'arbitrage et de suivi), la gestion intégrée à l'échelle de l'écosystème et enfin la prise en compte des interventions intersectorielles.

Au niveau du bassin hydrographique, il faudrait garantir les besoins de gestion intégrée des ressources en eau (y compris les zones humides), l'approche Programme et des interventions intersectorielles, le développement et exécution des schémas directeurs de gestion de l'eau et des écosystèmes associés au niveau du bassin et la conception des instruments de planification et de suivi à l'échelle du bassin.

Au niveau national, il faudrait garantir la coordination, concertation, négociation entre tous les acteurs du secteur de l'eau au niveau national, le pilotage de la stratégie nationale de gestion des zones humides, l'adoption de documents de politiques appropriées pour la gestion des ressources en eau et des zones humides et l'appui à la promotion des organisations de gestion des écosystèmes.

La structuration proposée pour la gestion des zones humides au niveau du sous-bassin est un

NIVEAU NATIONAL NATIONAL LEVEL

BASSIN VERSANT ENTIER (Un ou plusieurs départements) ALL RIVER VALLEYS (One or several departments)

SOUS-BASSIN (Un ou plusieurs écosystèmes ou plusieurs communes) SUB-BASIN (One or several écosystèmes or several districts)

mayor and the Technical management unit of sub-basins. On the contrary, each basin will have a Basin Management Association that will be technically supported by a Basin Management Agency. These Agencies will be split up at sub-basin level into Technical Development Units of sub-basins. These units in turn will be technical structures at local level.

The organisation at national level will be justified by the need for a global view of all water basins in the country through the creation of a High Council for Water (CSE), which will be a political organ made up of representatives of users, elected officers and the government, and given a secreta-



Ph. PAHZ

Les ZH pourvoient aux divers besoins de la vie quotidienne

Wetlands provide many services for the day to day life

Definition of management instruments and judicial/institutional environment

The proposition for a reform of the judicial and institutional framework to accompany the strategic guidelines aims at defining the modalities for the implementation of the management strategy on wetlands. This proposition should address two major issues:

▪ Which organisational arrangement is favourable for the implication of communities and actors?

▪ How can socio-cultural and economic dimensions be integrated into a legal framework?

A prospective analysis of institutions, their capabilities and present mandate and the legal framework permitted the establishment of basic principles of good-governance within the sector

as well as the definition of key principles for promoting the management-by-basin approach.

This analysis led to the setting up of a structured judicial and institutional framework based on management levels to be integrated. This proposed institutional framework will address integration needs at all geographical and sectorial levels of decision-making, exchanges and coordination of sectorial political guidelines at national and decentralised levels, the transfer of central government powers to local governments and power-sharing in the application of the subsidiary principle.

Task-sharing will be guaranteed at sub-basin levels through consideration of problems that are common to all actors, involvement of local groups in co-management with decentralised administrative structures, integrated management at ecosystem level and finally through consideration of intersectorial actions.

At river basin level, it would be necessary to guarantee the integrated

water resources management needs (including wetlands'), the Programme approach and intersectorial actions as well as the development and implementation of management guidelines on water and associated ecosystems at basin level and the establishment of planning and monitoring mechanisms at this same level. At national level, coordination and exchanges as well as negotiations between all the actors in the water sector should be guaranteed as well as the direction of the national strategy on wetlands management, the approval of documents on appropriate policies on water resources and wetlands management and support in the promotion of organisations involved in environmental management.

The management structure proposed for the wetlands at sub-basin level is a sub-basin Committee made up of water resources users in the ecosystem or sub-basin. This Committee has inter-local government dimension and is set up on the initiative of local governments. The Committee is presided over by a local government

Comité de Sous-bassin constitué des usagers des ressources en eau de l'écosystème ou de sous-bassin. Il est d'envergure intercommunale et mis en place sur l'initiative des communes. Le Comité est présidé par le maire d'une commune et les Unités Techniques de gestion de Sous-bassins. Par contre, chaque bassin aura une Association de Gestion de Bassin techniquement assistée par une Agence de Gestion du Bassin. Les Agences seront déconcentrées au niveau des sous-bassins en Unités Techniques d'Aménagement des sous-bassins. Ces unités à leur tour seront des organismes techniques à l'échelle locale.

L'organisation au niveau national se justifiera par le besoin d'une vue globale de tous les bassins hydrographiques du pays par la création d'un Conseil Supérieur de l'Eau (CSE), qui sera un organe politique composé des représentants des usagers, des élus et de l'Etat, et doté d'un Secrétariat avec un pôle de compétences zone humide. Cette institution est pré-

vue par la GIRE pour répondre aux besoins de concertation, de négociation entre les divers acteurs du secteur de l'eau.

Plan d'action pour la mise en œuvre de la stratégie

L'analyse institutionnelle a facilité la formulation des fonctions techniques et institutionnelles devant être garanties pour assurer le maintien des équilibres environnementaux dans les zones humides. La définition des orientations stratégiques a aussi permis d'identifier des thèmes prioritaires. Ces thèmes ont été formulés sous forme de nouvelles actions spécifiques en relation avec les objectifs retenus. A ces actions s'ajoutent les acquis du Programme d'Aménagement des Zones Humides qui, en trois années et demie d'activités, a développé un ensemble d'approches opérationnelles et des mécanismes spécifiques pour la

gestion des zones humides. Ce plan d'action est structuré selon les court et moyen termes. Le plan à court terme consiste en la formulation d'une nouvelle phase du PAZH qui sera articulée sur les éléments de la nouvelle stratégie et intègre certains acquis de la phase pilote du PAZH.

Le plan d'action à moyen terme, il s'inscrit dans la nécessité d'une mise en œuvre progressive de la stratégie. Il est complémentaire de la nouvelle phase du PAZH en formulation et a pour but de créer les conditions favorables à la mise en œuvre de la stratégie nationale. Il est défini pour une période de cinq ans et s'articule en deux pôles d'activités :

- La collaboration sur les aspects opérationnels d'aménagement des zones humides avec d'autres opérateurs, processus et programmes en préparation,

- Et l'initiation d'actions prioritaires constituant la base de mise en œuvre des orientations stratégiques.

Trois objectifs sont assignés au plan d'action de la stratégie nationale:

1. Etablir un environnement organisationnel, pour supporter les réformes juridico-institutionnelles dans la gestion des zones humides;
2. Définir les bases d'une mobilisation des ressources matérielles, financières et les compétences techniques nécessaires ;

new phase under formulation and aims at creating favourable conditions for the implementation of the national strategy. It has been formulated for a period of five years and revolves around two activities.

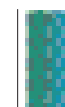
- Collaboration with other operators on operational aspects of wetlands development, processes and programmes under preparation;

- And the initiation of priority actions that will constitute the basis for the implementation of strategic guidelines.

The national strategy action plan for wetlands management will aim at achieving the following three assigned objectives:

1. Establish an organisational environment capable of accommodating judicial and institutional reforms in the management of wetlands
2. Define the basis for the mobilisation of material and financial resources, as well as needed technical expertise
3. Maximise the gains from PAZH and other similar projects/programmes

3. Capitaliser les acquis du PAZH et des projets/ programmes similaires.



Conclusions

Le processus d'élaboration de la stratégie nationale de gestion des zones humides du Bénin a pris beaucoup plus de temps que prévu notamment lors de la définition du cadre institutionnel et juridique. Mais la nécessité de créer un environnement politico-institutionnel favorable à une gestion intégrée, donc harmonieuse et coordonnée, a finalement permis d'aboutir à la proposition d'un cadre qui répond à différents besoins d'intégration à tous les échelons géographiques mais aussi et surtout sectoriels. La formulation de la stratégie nationale de gestion des zones humides a aussi confirmé l'option d'une coordination avec la stratégie de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour une meilleure fonctionnalité de l'ensemble des ressources du secteur eau et de ses intervenants.

Le processus devra aboutir, à terme, à la mise en place de nouveaux organes/institutions à la base avec une coordination nationale chargée de veiller à l'exécution des différentes actions.

Daouda M Aliou



Conclusions

The process of elaborating the national management strategy on wetlands in Bénin took more time than envisaged especially during the definition of the judicial and institutional framework. But the need for a conducive legal (which means harmonised and coordinated) environment for an integrated management finally led to the proposition of a framework which responds to different integration needs at all geographical and most importantly sectorial levels. The formulation of a national management strategy on wetlands also confirmed the option for coordination with the integrated water resources management strategy (IWRM) for a better functionality of the whole water-sector resources and actors.

The process will lead, in the end, to the establishment of new structures/institutions at the base with a national coordination unit charged with overseeing the execution of different actions.

Daouda M Aliou

CONSEIL SUPERIEUR DE L'EAU HIGH COUNCIL FOR WATER

STRUCTURE DECENTRALISEE
DECENTRALISED STRUCTURE

SERVICE DECENTRALISEE
DECENTRALISED SERVICE

Union des Comités de sous-bassins
Sub-Basins committee union

L'Agence de Gestion de Bassin
Basin Management Agency

Comités de sous-bassin
Sub-Basin committees

Unité technique de gestion
de sous-bassin
Sub-basin technical management
unit

riat with expertise on wetlands. This institution is planned within the IWRM framework to address exchange and consultation needs between various actors in the water sector.

Action Plan for strategy implementation

The analysis on institutional framework enabled the listing of technical and institutional functions to be carried out in order to maintain environmental balances in wetlands. The definition of the strategic guidelines also permitted the identification of priority points. These points were formulated as new specific actions in

relation to retained objectives. Added to these actions are gains from the Development Programme on Wetlands which, during its three and half years of activity, has developed a series of operational approaches and specific mechanisms for the management of wetlands. This action plan is structured on short and medium-term basis. The short-term plan consists in the formulation of a new PAZH phase which will be developed based on the elements of the new strategy while integrating certain gains of PAZH's pilot phase.

The medium-term action plan, on the other hand, is based on the need for a progressive implementation of the strategy. It will complement PAZH's

M. Anada Tiéga, Coordonnateur pour la Région Afrique de la Convention de Ramsar :

« Les écosystèmes constituent la clé de notre développement durable »

L'un des résultats significatifs de la conférence de Rio a été de convenir que "dans l'exploitation et l'utilisation des ressources en eau, la priorité doit être donnée à la satisfaction des besoins élémentaires et à la sauvegarde des écosystèmes". En effet, du fait de leurs fonctions, productions et attributs, la conservation des zones humides est un enjeu important de la gestion intégrée des ressources en eau. Mr. Anada Tiéga, Coordonnateur pour la Région Afrique de la Convention de Ramsar sur les zones humides a accepté de répondre à nos questions.

Monsieur le Coordonnateur, la Convention de Ramsar est le premier traité intergouvernemental mondial moderne sur la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides ; en quoi cet ensemble d'écosystèmes est-il particulier et quelle est la teneur de ce traité ?

La Convention de Ramsar définit les zones humides comme étant des étendues de marais, de fagnes, de tourbières ou d'eaux

naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée, y compris des étendues d'eau marine dont la profondeur à marée basse n'excède pas six mètres.

L'interprétation que nous pouvons faire de cette définition de la Convention de Ramsar nous amène à reconnaître que les zones humides sont un ensemble



Mr. Anada Tiéga

Mr Anada TIEGA, Africa Region Coordinator for the Ramsar Convention :

“Ecosystems are the key to our sustainable development”

As a concrete output of the Rio Conference it was agreed that “In the exploitation and use of water resources, priority should be on satisfying basic needs and safeguarding ecosystems”. In fact in view of their functions, productions and characteristics, the conservation of wetlands is a key stake in the integrated management of water resources. Mr. Anada Tiéga, Africa Region Coordinator for the Ramsar Convention on wetlands has kindly answered our questions.

Mr Anada, the Ramsar Convention is the first global and modern intergovernmental treaty on the conservation and wise-use of wetlands; what is particular about this group of ecosystems and what is the importance of this treaty?

Under the Ramsar Convention, wetlands are defined as areas of marsh, fen, peatland or natural or artificial water, whether permanent or temporary, where water is static or flowing, fresh, brackish or salty, including marine water whose depth, at low tide, does not exceed 6 meters.

Interpreting this definition under the Ramsar Convention will lead us to understand that wetlands

are a group of ecosystems where water circulates or accumulates while carrying gathered sediments and nutritive elements from mountain tops to seas. Rivers, streams, marshes, estuaries, ponds, and mangroves and even coral reefs are all types of wetlands.

Wetlands are also particular types of ecosystem because they support life through the important services they render to human society through water provision to towns, rural areas, industries, wildlife, herds etc; through sanitation, flood control and provision of food resources and income as well as providing the cadre for the cultural development and enrich-

ment of human societies. Globally, water management - a key element in wetlands - is, in the 21st century, an issue of paramount importance affecting more and more the life of millions of individuals on a daily basis. Wetlands are bedrocks of biological diversity since they provide water and ensure the basic productivity vital to the survival of numerous animal and plant species.

The whole importance of the Treaty could be summarised by citing the first paragraph of Article 3, which states that “Contracting Parties should develop and execute their development plans in such a way as to favour the conservation of listed wetlands and, as much as possible, the wise-use of all wetlands in their territory”. The Convention’s mission as underlined in the 1997-2002 strategic plan is a vision of this article since it is

d'écosystèmes où l'eau circule ou s'accumule avec les sédiments et les éléments nutritifs qu'elles entretiennent et transportent du sommet des montagnes à la mer. Les fleuves, rivières, marais, estuaires, étangs, zones de mangroves et même les récifs coralliens sont des types de zones humides.

Les zones humides constituent ainsi une gamme d'écosystèmes particuliers parce qu'elles permettent de soutenir et de faciliter la vie à travers les importants services qu'elles rendent aux sociétés humaines: fourniture d'eau aux villes, au milieu rural, à l'industrie, à la faune, au bétail... ; assainissement, maîtrise des crues et fourniture de ressources alimentaires, de revenus économiques et de cadres où la culture des sociétés se développe et s'enrichit. Dans le monde entier, la gestion de l'eau, élément clé des zones humides, est, au 21^e siècle, une question d'importance cruciale, qui affectera de plus en plus la vie quotidienne de millions de personnes. Les zones humides sont des berceaux de diversité biologique car elles fournissent l'eau et assurent la productivité primaire indispensable à la survie d'espèces animales et végétales innombrables.

La teneur du Traité pourrait être

résumé en évoquant l'article 3 en son premier alinéa qui stipule que « les Parties contractantes élaborent et appliquent leurs plans d'aménagement de façon à favoriser la conservation des zones humides inscrites sur la liste et, autant que possible, l'utilisation rationnelle des zones humides de leur territoire ». La mission de la Convention qui sous-tend le plan Stratégique 1997-2002 est une vision de cet article puisqu'elle s'articule comme suit : « La Convention a pour mission de favoriser la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides par des mesures prises au plan national et par la coopération internationale, comme moyens de parvenir au développement durable dans le monde entier ».

La Convention a 31 ans d'existence : quel bilan faites-vous de sa mise en œuvre dans la région ouest africaine ? quelles sont les contraintes que vous rencontrez et les défis auxquels vous faites face ?

Tout d'abord en termes d'adhésion à la Convention, l'Afrique de l'Ouest se présente comme la seconde sous-région africaine en terme de pourcentage de Pays ayant adhéré (14 pays sur 16), l'Afrique du Nord ayant 100% de Parties Contractantes.

En termes de réalisations concrètes dans le cadre de la mise en oeuvre des principes et de la mission de la Convention, on peut retenir :

- L'élaboration de politiques/stratégies/plans d'action nationaux pour les zones

humides;

- L'examen des questions relatives aux zones humides dans le cadre des stratégies et des plans d'action relatifs à la diversité biologique, des plans d'action nationaux sur l'environnement et d'autres stratégies ou politiques sectorielles;

- La plupart des Parties Contractantes disposent d'un mécanisme permettant à l'Autorité administrative Ramsar de dialoguer régulièrement avec le personnel attaché aux autres conventions de protection de l'environnement;

- Plusieurs pays se sont dotés de programmes publics d'éducation à l'environnement qui englobent les zones humides;

- De nouveaux sites sont régulièrement inscrits sur la

expressed as follows: "The Convention's mission is to favour the conservation and wise-use of wetlands through measures taken on national levels and through international cooperation, which constitute means for attaining sustainable development world-wide".

The Convention has just celebrated its 31 years of existence: what is your appreciation of its implementation in the West African region? What are the constraints you encounter and the challenges you have to deal with?

Firstly, with regard to adhesion to the Convention, West Africa occupies second place in Africa in terms of the percentage of countries having adhered (14 countries out of 16) with North Africa having 100% Contracting Parties' adhesion.

In terms of concrete achievements as regards the application of the principles and mission of the Convention, the following can be noted:

- The development of national policies/strategies/action plans on wetlands

- The study of issues relating to wetlands through strategies and

action plans on biological diversity, national action plans on environment and other sectoral strategies and policies

- Most Contracting Parties have a mechanism in place that enables Ramsar's Administrative Authorities to have regular exchanges with personnel working on other conventions on the



Ph. TRAORE S.

Pêcheur du Lac Bam, Burkina Faso

A fisherman on the Bam Lake, Burkina Faso



Lutte contre le salvinia dans le delta du fleuve Sénégal

Fight against salvinia in the Senegal river delta

Liste des zones humides d'importance internationale depuis la 7ème Conférence des Parties qui s'est tenue à San José en mai 1999;

- Des consultations sont en cours et un certain nombre de mesures ont été prises pour mener des actions conjointes et

adopter une approche commune de la gestion des zones humides partagées par plusieurs pays (zone du W du Niger, delta du fleuve Sénégal, bassin du fleuve Gambie);

- La majorité des Parties contractantes reçoivent une aide de donateurs à des fins de

conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides;

- Les ONG sont de plus en plus actives dans le secteur de l'éducation et de la sensibilisation du public à la valeur et aux fonctions des zones humides.

La Résolution VI.23 adoptée à la 6^{ème} session de la Conférence des Parties contractantes à la Convention sur les zones humides, et intitulée « Ramsar et l'eau » reconnaissait « la nécessité d'une planification à l'échelle du bassin fluvial intégrant la gestion des ressources hydrologiques et la conservation des zones humides ». En Afrique quelles sont les mesures prises, à ce jour, dans ce sens, par la Convention?

Les mesures prises dans ce domaine prennent des formes diverses allant de la création et du renforcement des institutions chargées de la gestion de bassins fluviaux ou lacustres (CBLT, OMVS, OMVG, ABN) à la gestion intégrée de la zone côtière et à la mise en place de programmes et projets sous-régionaux comme le programme ECOPAS de la zone du W du Niger.

L'accord signé entre la Convention sur la Diversité Biologique et la Convention de Ramsar et le plan de travail conjoint qui est

protection of the environment

- Several countries have public education programmes on the environment that also covers wetlands

- New sites are regularly cited on the List of wetlands of international importance since the 7th Conference of Contracting Parties held in San José in 1999

- Talks are on-going and some measures have been taken to lead joint actions and adopt a common approach in the management of wetlands shared by several countries as is the case in the "W" zone of Niger, in the delta of the Senegal River and in the basin of the Gambia River.

- Majority of Contracting Parties receive aids from donors towards the conservation and wise-use of wetlands

- NGOs are increasingly more active in the education and public awareness sector to create aware-

ness on the values and functions of wetlands

Resolution VI.23 adopted at the 6th Session of the Conference of Contracting Parties to the Convention on wetlands entitled "Ramsar and Water" recognised "the need for planning at river basin level to integrate hydrological resources management with the conservation of wetlands". Which measures have been taken till date in this aspect by the Convention in Africa?

Measures taken in this area are of different forms; from the creation and reinforcement of institutions charged with the management of river or lake basins such as (CBLT, OMVS, OMVG, ABN) to the integrated management of coastal areas and the setting up of sub-regional programmes and projects such as the ECOPAS programme of the "W" zone of Niger.

The agreement signed between the Convention on Biological Diversity and the Ramsar Convention and the joint work plan adopted for the application of this agreement is another important factor that needs to be applied at all levels (local, national and international).

To ensure the durability of wetlands ecosystems, their management should be in conformity with principles of the Integrated Water Resources Management (IWRM): do you think this requirement has been understood and accepted by all in our region?

This requirement is being considered in the sub-region though to consolidate what is being undertaken and expand actions in this sense, we need to have frequent exchanges and more importantly use as much as possible already existing political, legal and insti-

tutional frameworks with economic, social and ecological missions. For example, the following organisations (ECOWAS, ALG, UEMOA, CILSS, le Conseil de l'Entente) and many more other institutions are precious outfits that we can use to promote joint actions. The recent creation for the development of Africa (NEPAD) is another opportunity that could be put to good use.

Finally, the new West Africa Water Partnership should enable better consultations and more frequent exchanges for a better understanding and resolution of common problems.

The hydrographical basins Initiatives has retained the use of basins as the basic unit in the management of natural resources. The Global Water Partnership (GWP) was asked by Ramsar to support activities in some

adopté pour l'application de cet accord est un autre élément d'importance qui convient d'être mis en oeuvre à tous les niveaux (local, national et international).

Pour assurer la pérennité des écosystèmes des zones humides, leur gestion doit obéir aux principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) : pensez-vous que cette nécessité a été bien comprise et acceptée par tous dans notre région ?

La prise en compte de cette nécessité fait son chemin dans la sous-région mais pour consolider ce qui s'entreprind et étendre les actions, nous avons besoin de nous concerter plus souvent et surtout d'utiliser au mieux les cadres politiques, juridiques et institutionnels qui existent déjà et qui ont des missions économiques, sociales et écologiques. Par exemple, la

CEDEAO, l'UEMOA, le CILSS, l'ALG, le Conseil de l'Entente et bien d'autres institutions sont de précieux atouts que nous nous devons d'utiliser pour promouvoir l'action conjointe.

Le NEPAD qui vient de faire son apparition est un autre créneau à mettre à profit.

Enfin le nouveau Partenariat Ouest Africain de l'Eau constitue une innovation qui doit permettre une meilleure consultation et des échanges plus fréquents pour arriver à une meilleure compréhension des problèmes et une meilleure recherche de solutions communes.

L'Initiative bassins hydrographiques propose de retenir le bassin comme unité de base de la gestion des ressources naturelles. Le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) a été sollicité

par le Bureau Ramsar pour apporter un appui aux activités qui se déroulent dans les pays dans le cadre de cette initiative. Qu'attendez-vous de sa nouvelle antenne régionale, le Partenariat Ouest Africain de l'Eau ?

Nos attentes concernent surtout la diffusion des principes de Ramsar et la promotion de l'utilisation de tous les outils de la Convention. Cette utilisation devrait nous permettre d'avoir un feedback susceptible de nous permettre d'évaluer la qualité et l'adaptabilité de nos outils pour compléter et améliorer ce qui existe.

Comment inscrire la conservation de zones humides et plus généralement la gestion des ressources en eau à l'ordre du jour politique, social et économique en Afrique ?

Il nous faut trouver les moyens

de nous convaincre (nous les scientifiques et techniciens) et ensuite de convaincre nos décideurs que ces écosystèmes constituent la clé de notre développement durable. Pour cela, il faut maîtriser les techniques d'évaluation des valeurs économiques des zones humides afin de disposer d'informations fiables à partir desquelles les priorités peuvent être définies. Le jour où nous disposerons d'informations claires chiffrant les bénéfices tirés des zones humides, nous pourrons alors nous en servir pour faire valoir la cause des zones humides dans les processus de démocratisation qui sont en cours dans nos pays en particulier et dans le monde en général.

**Propos recueillis par
Dr. Awaïss Aboubacar**



Ph. Wetlands A.O

L'homme doit partager l'eau pour sauvegarder la nature

Water should be shared with nature to preserve it.

countries within the framework of this initiative. What are your expectations from GWP's new regional set-up which is the West Africa Water Partnership?

Our main expectations concern the dissemination of Ramsar principles and the promotion of the use of all Ramsar Convention tools. This use should enable us get feedback for evaluating the quality and adaptability of our

tools in order to complete and improve what exists presently.

How can the conservation of wetlands and particularly the management of water resources be incorporated into political, social and economic agendas in Africa ?

We need to find means of convincing ourselves (we scientists and technicians) and thereafter our decision-makers that these eco-

systems are the key to our sustainable development. In order to achieve this, one important issue to be resolved concerns the mastery of techniques used in the evaluation of the economic values of these wetlands which will provide feasible information on the basis of which priorities can be defined. When we dispose of clear information with supporting figures on the financial gains from wetlands, we can then use these data to plead the cause of wetlands in the on-going democratisation process especially in our countries and generally in the world.

**Interview conducted by Dr
Awaïss Aboubacar**

Constitution du Partenariat Ouest Africain de l'Eau

Réunis à Bamako du 25 au 27 mars 2002, sous la présidence effective de Monsieur Aboubakary Coulibaly, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau de la République du Mali, une soixantaine de participants représentatifs des acteurs du domaine de l'eau dans la région ont mis en place le Partenariat ouest africain de l'eau. Son sigle officiel : GWP/WAWP (GWP/West Africa Water Partnership). Ce forum est un espace de dialogue destiné à apporter des contributions à la résolution des grandes questions relatives à la gestion de cette ressource en Afrique de l'ouest. C'est le couronnement de l'intérêt que la région porte depuis plusieurs années à la gestion intégrée des ressources en eau.

Après la Méditerranée et l'Afrique Australe, l'Afrique de l'Ouest vient de créer son Partenariat régional avec l'appui du Partenariat mondial de l'eau (Global Water Partnership).

Telle qu'elle a été arrêtée par ses membres, la mission du GWP/WAWP est de « contribuer à la réalisation de la Vision ouest africaine de l'eau », grâce à la construction d'alliances et au renforcement des capacités institutionnelles de ses membres afin d'encourager et de fortifier des réseaux de recherche, d'expertise et d'information sur la GIRE.

En réalité cette adhésion au GWP est le couronnement logique de l'intérêt que l'Afrique de



Le Ministre A. Coulibaly prononçant le discours d'ouverture

Minister A Coulibaly's speech during the opening ceremony

Water Partnership established for West Africa

The West Africa Water Partnership was launched by Aboubakary Coulibaly, the Minister of Mines, Energy and Water of the Republic of Mali, on April 26, 2002 during a conference held by the GWP West Africa RTAC in Bamako, Mali. In launching this regional Water Partnership, Minister Coulibaly said, "Establishing this Water Partnership for West Africa is a vital step in our efforts to develop and implement sustainable management of our region's scarce water resources."

The objective of the Water Partnership is to build on the early work of the GWP West Africa

RTAC in creating an active forum among a wide range of stakeholders for sharing knowledge and experience on IWRM in the region.

The mission, the vision statement and a programme of action, together with the governance structure for the new Water Partnership, were established during the conference.

During the launching ceremony, M. Compaore, chairman of the GWP West Africa RTAC said, "The establishment of the Regional Water Partnership alongside the existing country water partnerships in Benin and Burkina Faso, illustrates how

people in the region view the importance of partnership: it lies at the very heart of sustainable development for, without cooperation, future achievements will be hard to get."

A total of 50 delegates participated in the conference representing a wide spectrum of water sector stakeholders, including GWP members, potential members and international cooperation partners.

M. Compaoré, GWP/WAWP chairman presented his programme for the transitory period. This programme endorses the GWP/WATAC programme of work for 2001-2003 designed

accordingly to the general framework agreed by the GWP family. Setting up the organs and promoting the new partnership are also part of the planned activities. One of the first challenges facing the Partnership is to organise the GWP Consultative Partners meeting in June in Accra. Our region should take advantage of this opportunity to share its experience in water resources management and to collect high level advices on our own water related problems.

A.N

sources en eau au sein des Etats ; le développement des Visions nationales pour l'eau au 21^e siècle et de leurs cadres d'actions dans 10 pays.

Plus récemment, le GWP/WATAC a accompagné la création des partenariats nationaux au Bénin et au Burkina ; d'autres pays sont dans la même dynamique.

Des partenariats pour préparer l'avenir

Les partenariats de l'eau ont pour souci commun l'avenir des ressources en eau de la planète. Il s'agit de s'inspirer du consensus établi à l'issue des grandes conférences internationales sur l'environnement (RIO, Dublin) et de prendre en compte les contextes nationaux et les développements récents qui surviennent dans le monde pour apporter des réponses adaptées. Comme l'a rappelé Madame Nighysty Ghezze qui représentait à cette réunion le secrétariat du GWP, la création de ces par-

¹ Voir sur ce sujet les précédents numéros de *Running Water*

² rapport disponible sur simple demande au secrétariat du GWP/WAWP, e-mail : watac@fasonet.bf

Les organes du GWP/WAWP

L'Assemblée des partenaires

Constituée par l'ensemble des membres du Partenariat, c'est l'organe directeur qui veille à la bonne réalisation des objectifs ; elle fixe les orientations stratégiques et définit la politique du Partenariat. L'AP se réunit tous les deux ans en session ordinaire.

Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est une émanation de l'Assemblée des Partenaires. Il est chargé en particulier de veiller à l'exécution des décisions de l'Assemblée des Partenaires, de formuler des recommandations à l'AP sur tous les sujets relatifs à la vie du Partenariat et d'approuver les programmes et les budgets élaborés par le Secrétariat Exécutif.

Le Secrétariat Exécutif

Le Secrétariat Exécutif est dirigé par un Secrétaire Exécutif qui est le responsable du suivi administratif et de l'exécution au quotidien des programmes et décisions du Partenariat. Il assure le secrétariat de tous les organes du Partenariat. Il est chargé entre autres de la mise en œuvre des décisions du Comité de Pilotage et de l'AP, du suivi et de l'évaluation du fonctionnement des Partenariats Nationaux de l'Eau, de l'élaboration des programmes et budgets du Partenariat.

Le Comité Technique

C'est un organe consultatif qui a pour mission d'assurer la réflexion prospective, de donner des avis et de fournir l'assurance qualité de tous les programmes du Partenariat. Il regroupe six experts de haut niveau sélectionnés par le Comité de Pilotage et représentatifs de la diversité des domaines scientifiques et techniques intéressant le secteur de l'eau.

GWP/WAWP organs

The Assembly of Partners

The AP is constituted by the totality of the membership of the Partnership. It shall see to the proper fulfilment of the aims and objectives of the Partnership. The AP outlines the strategic orientations of the Partnership and defines its policy. It holds an ordinary session to be convened every two years.

The Steering Committee

The SC emanates from the AP. Among other responsibilities, the SC is in charge of seeing to the implementation of the AP decisions aimed at achieving the objectives of the Partnership, formulating recommendations to the Assembly of Partners on all matters related to the life of the Partnership, and approving the programmes and budgets drawn by the Executive Secretariat.

The Executive Secretariat is headed by an Executive Secretary who is in charge of the administration and the day-to-day implementation of the programmes and decisions of the Partnership. He operates the secretariat of all the organs of the Partnership. He shall also be responsible for implementing the decisions of the Steering Committee and the Assembly of Partners; monitoring and evaluation of the functions of the Country Water Partnerships; drawing up the programmes and budget of the Partnership.

The Technical Committee

The Technical Committee is a consultative body with the duty of carrying out prospective reflection, advising and ensuring the quality control of all the activities of the Partnership. The Technical Committee shall comprise six members, including the Chairman, selected by the Steering Committee after an invitation of applications for these positions. The composition of the Technical Committee must reflect as much as possible the diversity of the scientific and technical areas which are of interest to the water sector. The members of the Technical Committee must have a high level of knowledge in these technical and scientific domains.

L'accès à l'eau potable, un problème pour près de 40% de la population ouest africaine

Access to safe water is a headache for about 40% people in West Africa



tenariats correspond à la volonté de promouvoir avec les différentes organisations et institutions une nouvelle approche dans la gestion des ressources en eau en regroupant toutes les parties prenantes autour des principales questions de la GIRE. Il est en effet de plus en plus admis que le partenariat est le mode de travail et de coopération le plus pertinent pour réaliser une mise en œuvre effective des principes de la GIRE. Pour M. Athanase COMPAORE, Président du GWP/WATAC, quelque soit le domaine d'action « le partenariat est le premier élément situé au cœur du développement durable et sans lui, il n'y a pas de coopération ni de victoires communes ».

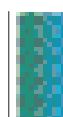
Conformément à cette vision, la mise en place du Partenariat Ouest Africain de l'Eau (GWP/WAWP) a été le résultat d'une concertation constante des acteurs de la région ; ainsi, étaient représentés à la réunion constitutive de Bamako² :

- les administrations de l'eau des pays de la sous-région
- les organisations d'intégration

régionale, intergouvernementales et les organismes de bassins ;

- les opérateurs du secteur de l'eau, les organismes inter-professionnels et de la société civile des différents pays ;
- les partenaires au développement ;
- le Secrétariat du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP), et le Comité Technique Consultatif pour l'Afrique de l'Ouest du Partenariat Mondial de l'Eau, GWP/WATAC.

Les partenaires ainsi réunis ont adopté le projet de statuts et que l'organigramme du Partenariat Ouest Africain de l'Eau, et mis en place le comité de pilotage.



Le programme d'activités

M. Athanase COMPAORE, Président GWP/WAWP pour la période transitoire (en attendant la mise en place de tous les organes du partenariat), a pré-

senté aux partenaires son programme d'activités. Pour des raisons de continuité, ce programme se fonde sur celui que le GWP/WATAC avait entrepris de mettre en œuvre pour 2001-2003 et conforme au schéma général adopté par la famille du GWP ; à cela s'ajoute les activités de mise en place des organes et la promotion du partenariat régional de l'eau.

Il s'articule autour des 2 grands axes suivants :

■ le développement de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) avec notamment :

- l'établissement de partenariats et la mobilisation de la volonté politique ;
- la formation d'alliances stratégiques pour l'action ;
- la promotion des bonnes pratiques en matière de GIRE ;
- le développement de projets et l'appui aux initiatives régionales.

■ La mise en place des organes et la promotion du partenariat régional de l'eau qui impliquent les tâches suivantes:

- Finalisation des statuts et obtention de l'agrément au niveau du pays hôte,
- Mobilisation des partenaires financiers au niveau régional,
- Finalisation des TDR et conduite du processus de recrutement du Président et du Secrétaire Exécutif,
- Organisation des réunions du Groupe des Partenaires Consultatifs (CP).

L'un des premiers défis auquel le Partenariat naissant va devoir faire face est l'organisation de l'accueil de toute la famille du GWP en juin 2002 à Accra où vont se réunir tous les partenaires du GWP. Ils s'agira en particulier de veiller à ce que la région retire le maximum de profit de cette rencontre qui lui fournit l'opportunité de partager sa propre expérience dans le domaine de la gestion de l'eau et de recueillir des avis sur ses problèmes spécifiques.

A.N



Photo de famille du Partenariat ouest africain de l'eau

A group photograph of the GWP West Africa family

Gestion des eaux partagées

Un cadre permanent de concertation entre le Ghana et le Burkina Faso

Le Burkina Faso et le Ghana sont décidés à asseoir ensemble une coopération suivie dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau. Avec le soutien du GWP/WATAC, une réunion a regroupé pour la première fois les 30 et 31 janvier 2002 à Ouagadougou les experts des deux pays voisins sur la gestion concertée du bassin de la volta.

Le Ghana et le Burkina ont jeté les bases d'un cadre permanent de concertation pour traiter de toutes les questions relatives au bassin de la Volta qui couvre 66% du territoire burkinabè et 44% de celui du Ghana. Dénommé "Comité technique conjoint Ghana-Burkina sur la gestion intégrée des ressources en eau", ce cadre se veut un organe technique de conseil à la Grande commission mixte de coopération Ghana-Burkina qui s'occupe de tous les sujets d'intérêt commun aux deux pays. Plusieurs domaines de compétence ont été identifiés pour ce Comité technique. Il sera chargé entre autres de promouvoir la coordination des plans de développement des ressources en eau, de collecter, rassembler et échanger

des informations. Il devra aussi faciliter l'évaluation du potentiel en ressources hydriques dans les deux pays, conseiller sur l'harmonisation des politiques de GIRE, promouvoir la mise en place d'une base de données commune ainsi que la prise en compte des impacts négatifs des activités humaines sur les ressources en eau.

Le comité technique conjoint sera composé de 8 délégués de chaque Etat et se réunira une fois par an en session ordinaire. Présidé alternativement par chaque partie, il sera piloté par un Président et un Secréariat avec comme points focaux per-

Le Présidium de la réunion de Ouagadougou

The presidium of the Ouagadougou meeting

manents la Water Ressources Commission du Ghana et la Direction Générale de l'Hydraulique du Burkina.

Avant la prochaine réunion, entre les techniciens des deux Etats prévue en octobre 2002 au Ghana, chaque délégation va désigner un expert pour finaliser

les textes constitutifs du Comité et élaborer un programme d'activités sur deux ans assorti d'un budget qui seront discutés.

En attendant, les deux parties ont retenu comme activités prioritaires la revue des mécanismes et dispositions existants de part et d'autre sur la gestion des ressources en eau, la sensibilisation de leurs autorités respectives sur la nécessité d'une gestion intégrée des ressources en eau et l'échange d'expériences sur des questions spécifiques.

**C. BONI
A.N.**



GWP/WATAC

Management of shared water basins

A permanent consultation framework to be soon set up between Ghana and Burkina Faso

Burkina Faso and Ghana are decided to set up together a cooperation followed in the area of integrated management of water resources. With the support of GWP/WATAC, a meeting has gathered the experts of the two neighbouring countries in Ouagadougou for the first time on the 30th and 31st of January 2002 on the consulted management of the Volta basin.

Ghana and Burkina laid the foundations of a permanent consultation framework to deal with all the issues relating to the Volta basin that covers 66% of the burkinabè territory and 44% of the Ghana's one. Named "Technical joint committee Ghana - Burkina on integrated water resources management", this framework is supposed to be a technical body of advice to the Big joint cooperation commission Ghana - Burkina that takes care of all topics of concern, common to both countries. Many areas of competence have been identified for this tech-

nical committee. It will be in charge, among others, of promoting the coordination of water resources development plans, collecting, gathering and exchanging information. It should also facilitate the assessment of water resources potential in the two countries, give advice on the standardisation of IWRM policies, promoting the setting up of a common database as well as the taking into account of human activities' negative impacts on water resources.

The technical committee will be made up of 8 delegates of each state and will meet once a year in ordinary session.

Chaired in turn by each party, it will be led by a chairman and a secretariat with as permanent focal points the Ghana Water Resources Commission and the Direction Générale de l'Hydraulique du Burkina (Burkina Gene-

ral Directorate of Hydraulics)

Before the next meeting between the technicians of the two states scheduled in October 2002 in Ghana, each delegation will designate an expert to finalize the constituent documents of the committee and develop a programme of activities over two years accompanied with a budget that will be discussed.

Meanwhile the two parties have retained the review of mechanisms and provisions existing on both side on water resources management, the sensitisation of their respective authorities on the need of an integrated water resources management and the exchange of experiences on specific issues as priority activities

**C. BONI
A.N.**

Sur le chemin de Johannesburg et Kyoto Des dialogues pour réaliser la Vision de l'eau

Dans cette rubrique que nous avons lancée dans le numéro 01, nous nous proposons de vous tenir régulièrement informés des préparatifs qui se déroulent en prévision de ces 2 grands rendez-vous de l'agenda international : le Sommet de Johannesburg sur le développement durable (Rio + 10) prévu en septembre 2002 et le 3^{ème} Forum mondial de l'eau qui se tiendra en Mars 2003 au Japon. Un accent particulier sera mis sur l'Afrique de l'Ouest qui prépare activement sa participation.

La Vision mondiale de l'eau a identifié cinq questions prioritaires qui appellent des actions urgentes de la part de la communauté internationale pour atteindre la sécurité en matière d'eau :

- Protéger et restaurer les ressources en eau et les écosystèmes;
 - Réaliser la sécurité de l'eau dans le cadre de la sécurité alimentaire;
 - Etendre la couverture en assainissement et en éducation à l'hygiène;
 - Relever les défis de l'urbanisation
 - Améliorer la gestion des crues et inondations .
- Ces préoccupations ont engen-

dré le développement d'initiatives appelées dialogues. Ces derniers visent d'une part à inventorier les solutions existantes dans les domaines évoqués plus haut, d'autres parts à évaluer leur pertinence et insuffisances et à proposer aux acteurs de nouvelles approches en vue de réaliser la Vision mondiale de l'eau.

Notons parmi les principaux dialogues entrepris à ce jour:

- **Le Dialogue sur l'eau, l'alimentation et l'environnement.** Il ne fait aucun doute que l'agriculture aura besoin de plus en plus d'eau pour faire face aux besoins alimentaires de la population en constante progression. En même temps, ce développe-

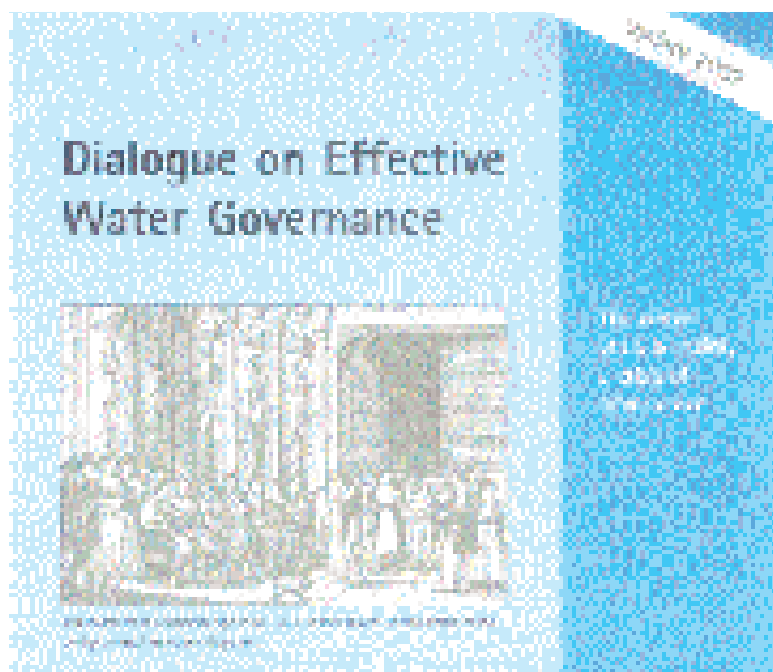
ment futur aura des conséquences sur l'environnement en général et les ressources en eau en particulier. L'objectif de ce dialogue est d'amener les acteurs à trouver des réponses acceptables qui garantissent la sécurité alimentaire, environnementale et hydrique.

- **Le Dialogue sur les changements et variabilités climatiques.** Il intéresse aussi bien les crues que les inondations, mais également la sécheresse et la désertification . Face à ces fléaux , de nombreuses stratégies ont été déployées et il

importe de les inventorier, d'analyser leur performance et de suggérer des réajustements .

▪ **Le Dialogue sur la gouvernance effective des ressources en eau.** L'ensemble des cadres d'action produits dans le contexte de la Vision mondiale de l'eau mettent en exergue le lien étroit qui existe entre les problèmes majeurs et les dysfonctionnements des institutions ainsi que l'absence d'un environnement favorable de gestion. Ce dialogue devrait aider à éviter les fréquentes incompréhensions entre les politiques du gouvernement central et les priorités des populations.

- **Le Dialogue sur l'eau et la pauvreté.** L'accès à l'eau pour les multiples usages et particulièrement celui des besoins



On the road to Johannesburg and Kyoto Dialogues to realize Water Vision

In this column launched in issue 01, we intend to inform you regularly on the preparations that take place in expectation of these 2 big appointments of the international agenda : the Johannesburg Summit on sustainable development (Rio + 10) scheduled in September 2002 and the 3rd world Forum that will take place in March 2003 in Japan. A particular emphasis will be put on West Africa which is actively preparing its participation.

The world water Vision has identified five priority issues that call for urgent actions from the international community in order to achieve security as regards water:

- to protect and restore water resources and ecosystems
- to realise water security within food security
- to expand the coverage in sanitation and education to hygiene

- to meet the challenges of urbanization
- to improve the management of the rises in the water level and floods.

These concerns have created the development of initiatives named dialogues. The latter aim, on one hand to make an inventory of the solutions that exist in the fields mentioned above, to assess their relevance and

shortcomings and to propose new approaches to the stakeholders in order to realise the World Water Vision.

Let us note the main talks undertaken to date :

- the Dialogue on water, food and environment.
- No doubt that agriculture will need more and more water to meet the food needs of the constantly increasing population. At the same time, this future development will have consequences on environment in general and on water resources in particular. The objective of this dialogue is to bring the stakeholders to find acceptable answers that guarantee water, environment and food security.
- the Dialogue on climatic changes.

It interests the rises in the water level as well as floods but also drought and desertification. Facing these

scourges, many strategies have been displayed and it is important to make an inventory of them, to analyse their performance and to suggest readjustments.

- the Dialogue on effective governance of water resources.

All the frameworks of action developed in the context of World Water Vision highlight the close link that exists between the main issues and the dysfunctions of institutions as well as the lack of a favourable environment of management. This dialogue should help avoid the frequent misunderstandings between the policies of the central government and the populations' priorities.

- the Dialogue on water and poverty.
- Access to water for multiple uses and particularly for domestic needs will continue to be a priority issue, mainly in developing countries where the

domestiques continuera à être une question prioritaire principalement dans les pays en développement où le taux de couverture demeure faible (65 à 75%). L'objectif de ce dialogue est de montrer l'impact de l'accès à l'eau dans la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Du point de vue opérationnel, les dialogues sont initiés au niveau mondial et conduits en partenariat entre les organisations internationales spécialisées dans les divers domaines, les acteurs locaux, nationaux et régionaux. Conformément à ses engagements internationaux, l'Afrique de l'ouest mène à l'échelle régionale un dialogue sur chacune des thématiques évoquées ci-dessus afin de poser ces différentes problématiques dans le contexte qui lui est propre.

Le 3^{ème} Forum mondial de l'eau sera l'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de ces différents dialogues.

Pour de plus amples informations sur les dialogues consulter le site web du 3^{ème} Forum (www.worldwaterforum.org) ou vous adresser au secrétariat du Partenariat ouest africain de l'eau (GWP/WAWP) : watac@fasonet.bf

A. COMPAORE
D.A. MOGBANTE

coverage rate remains low (65 to 75%). The objective of the dialogue is to show the impact of access to water in the strategy of water control.

From the operational viewpoint, the dialogues are initiated at the world level and led in partnership between the international organisations specialised in the various fields, the regional, national and local stakeholders. According to these international commitments, West Africa carries out at the regional level a dialogue on each of the sets of themes above-mentioned so as to raise these themes in contexts particular to them.

The 3rd world water Forum will be the opportunity to take stock of the progress of these different dialogues.

For further information on the dialogues, please consult the website of the 3rd Forum (www.worldwaterforum.org) or contact the secretariat of the West Africa Water Partnership (GWP/WAWP) : watac@fasonet.bf.

A. COMPAORE
D.A. MOGBANTE

Burkina : Mise en place du Partenariat national de l'eau.

Après la mise en place d'un programme de gestion intégrée des ressources en eau, le Burkina vient de se doter d'un partenariat national pour favoriser la participation de tous les acteurs de l'eau dans les efforts entrepris pour une gestion durable de cette ressource qui est une denrée rare dans le pays.

C'était au cours d'une réunion constitutive tenue le 28 février au Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement (CREPA), point d'orgue de la réflexion soutenue par le Partenariat mondial de l'eau (GWP) sur l'intérêt de créer au Burkina un cadre non gouvernemental de concertation et d'échanges sur les problèmes de gestion des ressources en eau du pays.

M. Ousséni Diallo Président de Green Cross Burkina Faso a été désigné Président du Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso par les acteurs réunis.

A.N

Burkina : setting-up of water national partnership

After the setting-up of an integrated water resources management programme, Burkina has just endowed itself with a national partnership to favour the participation of all the water stakeholders in the efforts undertaken for a sustainable management of this resource which is a commodity, rare in the country.

It was during a constituent meeting held on the 28th, February at the Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement - Regional Centre for Drinking Water and Sanitation - (CREPA), break of the thought supported by the Global Water Partnership (GWP) on the interest to create in Burkina a non-governmental framework of consultation and exchanges on the issues of the country's water resources management.

Mr. Ousseni Diallo was designated Chairman of Burkina Faso - CWP by the stakeholders gathered.

A.N

Bientôt un réseau ouest africain des organismes de bassin

A l'initiative du Comité Technique Consultatif pour l'Afrique de l'ouest du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP/WATAC), un atelier réunissant les principaux organismes de bassin de la région s'est tenu du 13 au 15 mars 2002 à Dakar. Son objectif : poser les jalons de la constitution d'un réseau ouest africain des organismes de bassin réellement orientés vers la mise en œuvre de politiques de gestion intégrée des ressources en eau.

Dans le but de promouvoir une gestion intégrée des ressources en eau au niveau des bassins versants fluviaux, lacustres et aquifères de la région ouest africaine, un cadre permanent de coopération directe entre les organismes de bassin déjà existants, ceux en cours de création ou des projets pilotes va bientôt voir le jour.

C'est la principale conclusion de l'atelier de Dakar qui a permis d'échanger sur la situation actuelle des organismes de bassin de l'Afrique de l'Ouest, les cadres de coopération régionale à promouvoir et les modalités de mise en œuvre d'un futur réseau.

Selon M. Mamadou Sylla¹, membre du WATAC, responsable de cette activité, « une fois mis sur pied ce réseau travaillera à promouvoir les organismes, à les aider, à se développer et à favoriser la création d'autres organismes ... Ce sera un cadre d'échange d'expériences et de savoir-faire, de partage de documentation sur les ressources en eau. Ce réseau, une fois constitué, intégrera le Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB) qui a été mis en place par la communauté internationale pour améliorer l'efficacité des organismes de bassin et pour en créer de nouveaux si nécessaire ».

Les participants ont élaboré le projet de statuts et décidé de convoquer en juillet 2002 la réunion constitutive du Réseau des organismes de bassin de l'Afrique de l'Ouest.

Setting-up of a West-African network of river basin organisations.

On the initiative of the West African Technical Advisory Committee of Global Water Partnership (GWP/WATAC), a workshop gathering the main basin organisation of the region took place from the 13th to 15th of March 2002 in Dakar. Its objective was to prepare the ground for the setting-up of a West African river basin organisations network.

In order to favour an integrated management of lakeside and river catchments basins of the West African region, a permanent consultation framework among the already existing basin organisations, the pilot projects, the national organisations, will soon come into being. It is the main conclusion of the Dakar workshop which has allowed to exchange on the current situation of West Africa's basin organisations regional cooperation frameworks and the implementation modalities of a future network.

According to Mamadou Sylla¹, a WATAC member responsible of this activity, "once set up, this network will work towards promoting the bodies It will be a framework of exchange of experiences and know-how, of sharing of documents on water resources, within the International Basin Bodies' Network".

The participants developed the draft statutes and decided to convene in July 2002 the constituent meeting of the West Africa basin network of river basin organisation.

A.N.

¹ Cité par Malick CISS, *Le Soleil* du 14 mars 2002

¹ Quoted by Malick CISS in *le Soleil* of March, 14, 2002

MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU BURKINA FASO

Leçons a mi-parcours

Les enjeux de la gestion des ressources en eau sont importants et se posent en termes sanitaires, alimentaires, sociaux, économiques, financiers, environnementaux, politiques et géopolitiques.

L'Afrique de l'Ouest est particulièrement touchée par les questions de disponibilités en eau. Le Burkina, pays sahélien et enclavé, doit faire face à plusieurs problèmes qui se renforcent mutuellement pour aboutir à des situations préjudiciables au développement socio-économique du pays : pénuries, maladies hydriques, inondations, etc. Les contraintes physiques d'un environnement peu favorable s'ajoutent aux facteurs humains pour créer une situation caractérisée par :

- L'augmentation de la demande en eau liée à la croissance démographique et économique, et à l'élévation du niveau de vie,
- L'amenuisement des ressources, en termes quantitatifs et qualitatifs, en raison de la réduction des écoulements de surface et du déficit de la recharge de la nappe ; la dégradation de la qualité de l'eau suite à des pollutions

diverses (domestiques, industrielles, agricoles, etc.),

- L'insuffisance des moyens matériels et humains.

Les organismes spécialisés des Nations Unies estiment que la disponibilité en ressources en eau renouvelables va évoluer de 3.000 m³/hab/an en 1990, à 1.000

m³/hab/an en 2025. Ceci signifie que le Burkina sera à l'horizon 2025 en situation de pénurie d'eau (la valeur de référence de pénurie d'eau étant de 1.000 m³/hab/an). Cette situation est aggravée par des variations spatiales importantes de la pluviométrie et une concentration de la totalité des

précipitations durant 4-5 mois de l'année. Avec un taux de croissance de la population d'environ 3 % par an, cette situation va entraîner une forte compétition pour l'accessibilité à l'eau. Le déséquilibre entre l'offre et la demande imposera sans doute au pays des choix difficiles pour la répartition et l'exploitation des ressources en eau disponibles.

La résolution de problèmes aussi vastes et complexes dans leurs interrelations exige de repenser la politique nationale de l'eau et de la refondre sur de nouvelles bases. C'est pourquoi le Burkina Faso a jugé nécessaire de passer à de



GWP/WAWP

IWRM IMPLEMENTATION IN BURKINA FASO mid-term lessons

The stakes of water resources management are important and are stated in sanitary, food, social, economic, financial, environmental, political, and geopolitical terms. West Africa is particularly touched by water availability issues. Water is indeed a constant concern of populations, governments and professionals of the sector.

Burkina Faso, sahelian and landlocked country, should face many problems that strengthen mutually to run into situations that are harmful to the country's socio-economic development: shortages, water related diseases, floods, etc. these water-related problems have causes in which combine intimately the physical constraints of a not very favourable environment and human

factors. The problems of water resources stand at various levels, the main of which are:

- The increase of water demand related to the population and economic growth and to the raising of the standards of living.
- The diminishing of resources, in terms of quantity and quality, because of the reduction of surface flows and the refilling deficit of the sheet of water; the degradation of water quality following the various pollutions (domestic, industrial, agricultural, etc.);
- The insufficiency of human and material means.

The specialised bodies of the United Nations think that the availability of renewable water resources will go from 3,000 m³ / inhabitant / year in

1990, to 1,000 m³ / inhabitant / year in 2025. It means that in horizon 2025, Burkina will be in water shortage situation (the reference value of water shortage being 1,000 m³ / inhabitant / year). The situation is aggravated by important space variations of rainfall and a concentration of all the precipitation during 4-5 months of the year. With a population growth rate of about 3% a year, this situation will lead to a strong competition for accessibility to water. Real grounds of concern indicate that the unbalance between the offer and the demand will impose on the country choices that are difficult for the distribution and exploitation of available water resources.

The solution of problems so vast and complex in their interrelations requires to rethink the national policy of water and to overhaul it on new bases. That is why Burkina Faso deemed it necessary to go to

new forms of water management inspired from key principles defined at the international level, but after having internalised and adapted them to its national context to make them more operational.

Short historical Background

The birth of the IWRM process in Burkina comes from the conjunction of many factors, the main of which are:

- The international environment, with the outcomes of the Rio Conference
- The creation of the Ministry for Environment and Water in July 1995;
- The strengthening of the cooperation between Burkina Faso and the Kingdom of Denmark, in the water sector particularly;
- The existence during the same period of thoughts on the problems by various executives of the water

nouvelles formes de gestion de l'eau inspirées des grands principes définis au niveau international, mais après les avoir intériorisés et adaptés à son contexte national pour les rendre opérationnels.

Bref rappel historique

La naissance du processus GIRE au Burkina résulte de la conjonction de plusieurs facteurs dont les principaux sont :

- l'environnement international, avec notamment les recommandations issues de la Conférence de Rio,
- la création du Ministère de l'Environnement et de l'Eau en juillet 1995,
- le renforcement de la coopération entre le Burkina Faso et le Royaume du Danemark en particulier dans le secteur de l'eau ;
- l'existence durant la même période de réflexions sur la problématique par différents cadres du secteur de l'eau, stigmatisant l'approche sectorielle de la gestion des ressources en eau ayant jusque là caractérisé la politique nationale de l'eau. Cette période a coïncidé avec celle de la formulation de la nouvelle politique et des stratégies du pays en matière d'eau.

Conscient des enjeux présents et

futurs, le Gouvernement du Burkina Faso a jugé nécessaire de passer à de nouvelles formes de gestion de l'eau. L'adoption du document de « *politique et stratégie en matière d'eau* » en juillet 1998 témoigne de cette volonté politique et consacre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) comme base pour garantir les divers besoins de l'économie nationale en eau dans une vision durable.

Du concept à la mise en œuvre

Pour le Burkina, la mise en œuvre de la GIRE est un défi, car à ce jour, au niveau international et en particulier en Afrique subsaharienne, l'expérience pratique dans ce domaine reste très limitée, sinon inexistante. Le défi réside dans la complexité et la diversité des problèmes en présence, impliquant une volonté politique soutenue, une mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau, dans un dialogue fécond et dans un processus itératif pour asseoir les bases multidimensionnelles d'un système cohérent de gestion intégrée des ressources en eau.

La conduite du processus GIRE au plan national s'est appuyée sur un projet du même nom « *Programme de Gestion Intégrée des*

Ressources en Eau du Burkina Faso » comme point de départ. Le Programme GIRE est défini avec pour vocation de planifier et d'appuyer le processus de transition vers un nouveau mode de gestion de l'eau dans lequel les principes adoptés par la Nation Burkinabè seront rendus opérationnels. Il s'inscrit dans un objectif global qui est « la mise en place d'une gestion intégrée des ressources en eau du pays, adaptée au contexte national, conforme aux orientations définies par le gouvernement burkinabè et respectant les principes reconnus au plan international en matière de gestion soutenable et écologiquement rationnelle des ressources en eau ».

Dans cette vision à long terme de la réforme d'ensemble du secteur de l'eau du Burkina, le Programme GIRE a deux objectifs immédiats :

1. Définir (et adopter) les stratégies de transition vers la GIRE, sous forme d'un *Plan d'action national du secteur de l'eau*. L'élaboration de ce plan requiert au préalable de faire l'état, l'analyse et l'évaluation de la situation actuelle dans le secteur de la gestion des ressources en eau, afin de bien cerner en quels termes se posent les principaux problèmes de gestion;
2. Mettre en place les capacités de base en matière de GIRE nécessaires et suffisantes pour que le

Burkina soit en mesure d'appliquer le Plan d'action national de l'eau. Le Plan comprendra lui-même d'autres actions de renforcement et/ou de création de capacités.

L'application du *Plan d'action national de l'eau* se fera de façon échelonnée, sur le long terme, au rythme des capacités internes d'absorption et de mutation, et en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles.

Pour le court et moyen terme, le Programme GIRE visera les objectifs suivants :

1. Etablir un état des lieux des ressources en eau du pays ;
2. Elaborer et faire adopter une « loi d'orientation sur l'eau » ;
3. Elaborer un plan d'action de l'Eau comportant :
 - La redéfinition des missions de l'Etat,



Jérôme THIOMBIANO
Chef du Programme GIRE du Burkina Faso

sector, condemning the sectorial approach of water resources management that has so far characterised the national water policy. This period has coincided with the formulation period of the country's new water policy and strategies.

Aware of the current and future stakes, the government of Burkina Faso has deemed it necessary to go to new ways of water management. The adoption in July 1998 of the "water policy and strategies" document, marks indisputably an asserted political will and establishes IWRM as basis to guarantee the various needs of the national economy in a sustainable vision.

From the concept to the implementation

IWRM implementation is a real challenge for Burkina Faso because even though there is today an abundant literature on IWRM concept,

the practical experiences are limited.

The running of IWRM process in Burkina leant on a project with the same title "Integrated Water Resources Management Programme in Burkina Faso" as starting point. IWRM programme is defined with as vocation to plan and support the process of transition to a new mode of water management in which the principles adopted by the Burkinabè nation will become operational. The global objective within which lies the IWRM programme is the setting up of an "Integrated management of water resources, adapted to a national context, in accordance with the orientations defined by the Burkinabè government and abiding by the principles recognised at the international level as for sustainable and ecologically rational management of water resources".

In this long-term vision of the overall reform of Burkina water sector,

the IWRM Programme has two intermediate objectives:

1. To define (and adopt) the strategies of transition to IWRM, under the form of National Plan of Action of the water sector. The development of this plan first requires to take stock, to analyse and assess the current situation in the sector of water resources management so as to define well the terms in which the main management problems are raised,.
2. To set the necessary and sufficient capacities as for IWRM in Burkina to be able to apply the National Plan of Action of Water. The Plan itself will include other actions of building and/or creation of capacities.

The application of the National Plan of Action of Water will take place in a scheduled way, on the long run, at the pace of the internal capacities of absorption and mutation, and in relation to available human and material resources.

Short and mid term objectives are defined as follows:

1. To establish an inventory of the country's water resources;
2. To develop and make pass a "law of orientation on water";
3. To develop a plan of action including:
 - The redefinition of the State's missions
 - The definition of the other stakeholders' missions;
 - The plan of stakeholders' capacity building;
 - The strategies and modalities of implementation of the plan

Mid and long term objectives:

1. To set up river basin organizations;
2. To establish and/or adapt structures of water public administration;
3. To implement the "water tax".

- La définition des missions des autres acteurs,
- Le plan de renforcement des capacités des acteurs,
- La stratégie et les modalités de mise en œuvre du plan.

Pour le moyen et long terme, il s'agira de :

1. Mettre en place les organismes de bassin ;
2. Créer et/ou adapter les structures de l'administration publique de l'eau ;
3. Mettre en œuvre la « redevance eau ».

Etat de la mise en œuvre de la GIRE

Rappelons que deux préoccupations majeures ont toujours été permanentes dans la mise en œuvre de la GIRE au Burkina :

- garantir les apports de ressources en eau dans les réservoirs situés dans le bassin du Nakanbé, en priorité pour assurer la disponibilité en eau du barrage de Ziga qui assure l'alimentation de la ville de Ouagadougou. L'objectif est de satisfaire le « *Projet d'approvisionnement en eau de la ville de Ouagadougou* » ainsi que les autres grands usagers (hydroélectricité et irrigation) ; avec un système d'information approprié

entre le Burkina et le Ghana, pays voisin;

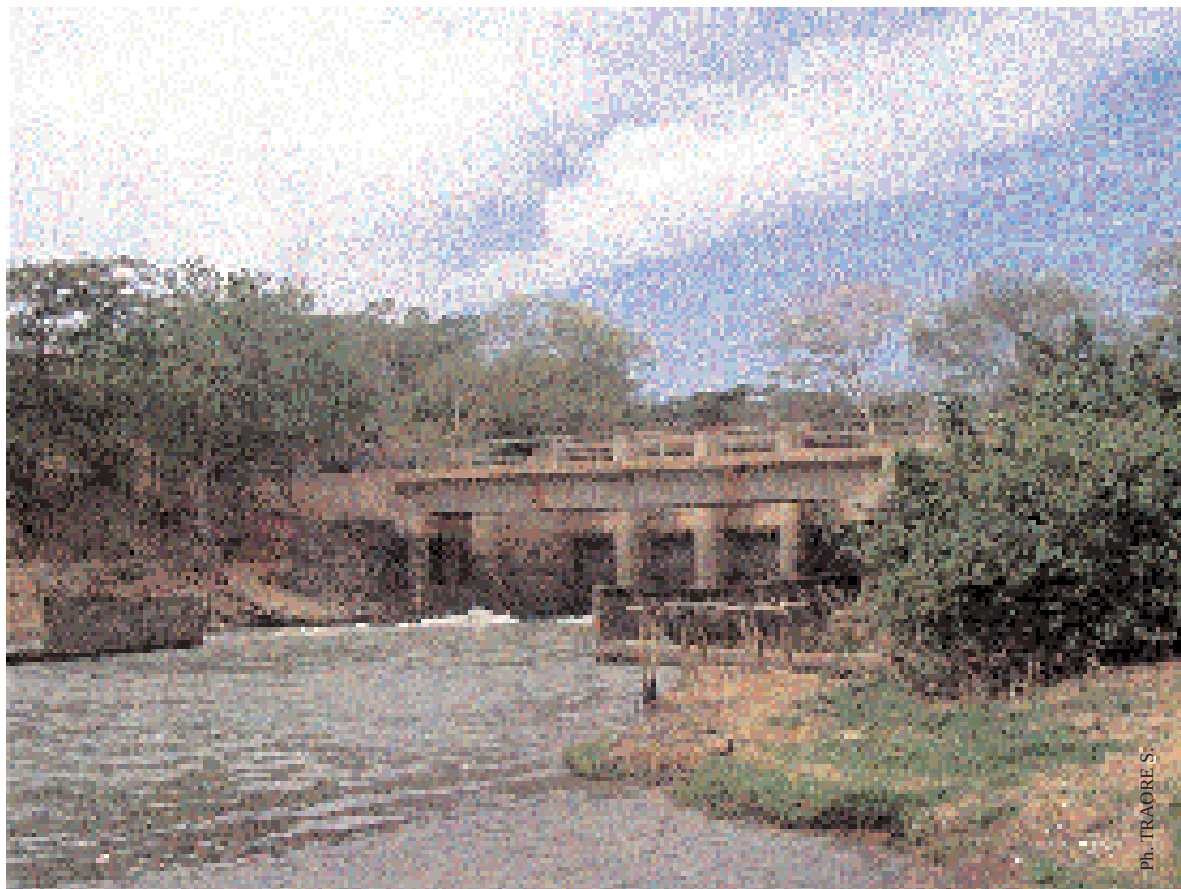
- Conduire le processus GIRE pour l'ensemble du territoire, conformément au document de politique et stratégie en matière d'eau.

En conséquence, la stratégie adoptée a été d'effectuer parallèlement le diagnostic sur l'en-

semble du pays et de conduire en grandeur nature dans le bassin du Nakanbé un projet pilote dénommé « projet pilote du Nakanbé ». Il vise d'une part à appliquer certaines dispositions de la GIRE à l'échelle d'un bassin hydrographique afin d'en retirer des informations et des expériences utiles pour l'orientation d'ensemble du Programme GIRE, et d'autre part

à résoudre les problèmes liés à l'exécution du « *projet d'alimentation en eau de la ville de Ouagadougou* » par la mise en œuvre d'un plan de gestion du bassin. Dans ce cadre, les activités suivantes étaient prévues:

- Conduire des études thématiques en grandeur nature dans le bassin (cadre de concertation des acteurs, système de suivi-évaluation



PH. TRAORE S.

Le barrage du sourou, qui permet en particulier la culture du riz irrigué

Status of IWRM implementation

It is important to recall that two main concerns have always been permanence in the IWRM implementation in Burkina:

- To immediately solve the problems of guarantee of water resources inputs at the level of reservoirs located in the Nakanbé basin, to satisfy in priority the "Ouagadougou city water supply project" as well as other big users (hydroelectric and irrigation); with an appropriate information system between Burkina Faso and Ghana, a neighbouring country;
 - To run the IWRM process for all the territory, in accordance with the policy and strategy document in the water area.
- Consequently, the strategy adopted was to make, in parallel the diagnosis on the whole country and to run, in life size, in the Nakanbé basin a pilot project entitled "Nakanbé

pilot project". The Nakanbé pilot project aims on one hand at applying some provisions of IWRM at the level of a hydrographic basin so as to withdraw information and experiences useful for the overall orientation of IWRM Programme, and on the other hand at solving the problems related to the implementation of the "Ouagadougou town water supply project" through the implementation of a basin management plan. The main activities planned within that framework were:

- To manage thematic surveys in life size in the basin (framework of consultation of stakeholders, monitoring-assessment system of water resources, assessment of the water pollution nature and extent, etc.).
- To propose and try a management plan of the basin including (the reservoir-management, a provisional basin management structure, the information system on shared water between Burkina and Ghana).

In this way, the Nakanbé hydrographic basin pilot project is both a ground for experience and a model – at the level of a basin geographically limited but of strategic importance – of what IWRM will be later at the national level.

In terms of half way achievement, we can consider mainly what follows:

- The establishment of the "law of orientation related to water management", adopted in February 2001;
- The setting up of the Pilot Committee of the Nakanbé basin management;
- The establishment of the "inventory of water resources in Burkina and management framework";
- The establishment of the provisional version of the "water plan of action of Burkina";
- The setting up a technical consultation framework between techni-

Sourou dam allows irrigated rice growing

cians in the area of water of Burkina and Ghana;

- The significant contribution to the development of IWRM/West Africa process.

Main mid term lessons : Constraints that are lying at the heart of IWRM

To give time a chance

Mid term lessons are of many orders and we will deliberately mention the following ones: Conceptual level; stakeholders in the area of water seem to agree on the following definition of IWRM by

tion des ressources en eau, évaluation de la nature et de l'étendue de la pollution des eaux, etc.);

- Proposer et tester un plan de gestion du bassin comportant le réservoir- management, une structure provisoire de gestion du bassin, le système d'information sur les eaux partagées entre le Burkina et le Ghana.

Ainsi, le Projet pilote du bassin hydrographique du Nakanbé constitue t-il en quelque sorte, à la fois un terrain d'expériences et un modèle, à l'échelle d'un bassin géographiquement limité mais d'importance stratégique, de ce que sera plus tard la GIRE à l'échelle nationale.

En terme de réalisation à mi-parcours, l'on peut retenir principalement ce qui suit :

- L'élaboration de la « *Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau* », adoptée en février 2001,
- La mise en place du comité pilote de gestion du bassin du Nakanbé,
- L'élaboration de l'« *Etat des lieux des ressources en eau du Burkina et de leur cadre de gestion* »,
- L'élaboration de la version provisoire du « *Plan d'action de l'eau du Burkina* »,

- La mise en place d'un cadre technique de concertation entre les techniciens du domaine de l'eau du Burkina et du Ghana,
- La contribution significative au développement du processus GIRE/Afrique de l'Ouest.

Principales leçons à mi-parcours : Des contraintes liées à la nature même de la GIRE

Donner du temps au temps

Les leçons à mi-parcours sont de plusieurs ordres ; l'on retient à dessein les principales ci-dessous :

Au niveau conceptuel : les acteurs du domaine de l'eau semblent s'accorder sur la définition suivante de la GIRE du GWP : « *La gestion intégrée des ressources en eau est un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources connexes, en vue de maximiser, de manière équitable, le bien-être économique et social en résultant, sans pour autant compromettre la pérennité d'écosystèmes vitaux* ».

En d'autres termes, il s'agit de concevoir et appliquer des

réformes d'ordre législatif et réglementaire, mais aussi d'ordre technique, économique et institutionnel.

Ainsi, la GIRE nous est-elle apparue comme un « *puzzle* » : il faut non seulement dès la conception s'assurer que toutes les parties du puzzle sont présentes, mais aussi et surtout veiller en permanence à ce que tous les pions du système bougent en cohérence. Notre conviction était que l'on ne pouvait pas concevoir seulement quelques aspects de la GIRE au risque d'escamoter la cohérence d'ensemble de la réforme.

En raison de l'absence d'expérience préalable dans le pays et dans la sous-région, cette étape d'élaboration du projet est à considérer avec le maximum de temps et de flexibilité pour permettre des discussions suffisantes entre les cadres commis à la tâche, afin de garantir les meilleures formulations possibles des différents compartiments d'un projet aussi complexe. L'importance de cette étape ne doit en aucun cas être escamotée en dépit des pressions éventuelles des politiques ou des partenaires au développement pour des « *résultats immédiats* ».

Au niveau de la mise en œuvre ; en dépit des efforts importants consentis pour disposer d'un document de projet suffisamment bien élaboré, il est apparu que divers impondérables liés à la

nature de la GIRE en tant que réforme, imposaient de prendre en compte les considérations ci-dessous :

L'option choisie dans le document de base impliquait de se préoccuper de tous les aspects (réglementaire/législatif, institutionnel, technique, économique) pour formuler aussi bien un diagnostic pertinent que des solutions (orientations stratégiques) pour la mise en œuvre opérationnelle de la GIRE au Burkina. Ce qui signifiait travailler en même temps sur plusieurs fronts avec différents acteurs aux préoccupations diverses. Très vite la tâche est apparue gigantesque et nécessitant une équipe solide, unie et efficace.

La notion de délai basé sur un chronogramme prend dans ces conditions une autre consonance ; une certaine flexibilité est indispensable afin de prendre en compte sur le terrain les niveaux différents d'avancement des différents aspects de la GIRE. Ainsi se révèle toute la complexité du concept dont l'application, à la différence des projets d'investissement, appelle plus de souplesse de la part des partenaires financiers.

Les contraintes de la démarche participative

La GIRE est un mode de gestion qui vise également à promouvoir la solidarité entre les usagers d'un



Les vendeurs d'eau approvisionnent la plupart des ménages de Ouagadougou et de sa banlieue

Water salesmen provide most of households with water in Ouagadougou and its suburbs

the GWP: "integrated water resources management is a process promoting development and coordinated management of water, land and associated resources, in order

to maximise in an equitable way, the economic and social well-being resulting from it without compromising the durability of vital ecosystems"

In simpler words it amounts to conception and implementation of reforms in the traditional sector of water. As for any reform, it includes legal, regulatory, technical, economic and institutional aspects.

IWRM therefore appeared to us as a "puzzle" in which one should make

sure at the beginning of the conception that all the elements are present and see to it permanently that all the pieces of the system are working coherently. Our conviction was that we could not conceive only some aspects of IWRM without endangering the overall coherence of the reform.

Because of the lack of prior experience in the country and the sub region, the project establishment stage is to be considered with the maximum of time and flexibility to allow sufficient discussions between the executives to whom this task was assigned, in order to guarantee the best possible formulations of the various components of such a complex project. The importance of this stage should not be skipped anyhow despite the possible pressures from politicians or development partners for "immediate results"

Implementation level; despite important efforts made to provide a

sufficiently well conceived document, it appeared that various imponderables, related to the nature of IWRM as a reform, imposed to take into consideration the following aspects:

The option chosen in the document of base, amounts to considering all the aspects (regulatory/legal, institutional, technique and economic) from the relevant diagnosis standpoint as well as the solutions (strategic orientations) to be implemented to make IWRM a living reality in Burkina. This situation required working on several fronts with different stakeholders who have various concerns. At the early stage, the task appeared gigantic and required a solid, united and efficacious team. Under these circumstances, the notion of deadline according to the chronogramme has another consonance and the need for flexibility appeared in order to take into account on the ground the different levels of progress made in the various aspects of IWRM. The com-



PH. TRAORE S.

L'envasement, un problème que le Lac Bam partage avec bien des cours d'eau de la région

Silting up a problem facing Bam lake as well as many rivers and lakes in the region

bassin hydrographique donné en les associant au processus d'arbitrage entre les différents besoins compte tenu de la ressource disponible. La concertation, la participation et la responsabilisation de tous les acteurs sont des conditions indispensables pour que les modalités de gestion de l'eau soient définies, mises en œuvre et financées par les acteurs eux-mêmes.

Cette exigence appelait entre autres l'implication des collectivités territoriales et locales auxquelles sont transférées des compétences en matière d'eau (en ce sens, la GIRE dans sa mise en œuvre conforte la décentralisation) ; mais cela s'est révélé être une tâche ardue du fait de la naissance récente de ces partenaires encore peu préparés à leurs missions. La problématique se posant en termes de partage des pouvoirs et donc de repositionnement des acteurs du domaine de l'eau, les défis spécifiques ici consistaient d'une part à convaincre les professionnels de l'administration publique de l'eau de la nécessité d'abandonner la vision centraliste

de la gestion de l'eau sans perte de perspectives ; et d'autre part d'amener les nouveaux acteurs que sont les collectivités territoriales et collectivités locales à s'insérer dans la dynamique de la GIRE pour assumer leurs nouvelles responsabilités qui confortent leur position en tant que maître d'ouvrage en matière de gestion de l'eau.

Dans le cas d'espèce, la principale leçon reste que, malgré l'intérêt affiché par les acteurs, beaucoup d'interrogations restent encore à élucider afin de créer la confiance. En raison des intérêts divers voire divergents, il faut de nombreuses concertations avec des groupes spécifiques d'acteurs, donc du temps. La version provisoire du *plan d'action de l'eau*, qui est en cours de discussion depuis le début de l'année 2002, ambitionne de combler cette lacune. Toutefois il faut bien avouer que comme toute réforme, les réticences au changement vont conditionner en partie le rythme de conduite de la GIRE sur le terrain.

Conclusions et recommandations

Les contraintes particulières du pays en matière d'eau et la prise de conscience des enjeux liés à

l'eau ont été déterminantes dans la conception et la mise en œuvre de la GIRE au Burkina. Le chemin à parcourir pour que les bases de la GIRE soient sur des fondations solides est encore long. Le plus important à notre sens et en toute modestie, au cours du parcours réalisé, a été la capacité d'appréhender de manière assez satisfaisante la problématique de la GIRE dans sa complexité et surtout d'avoir une stratégie cohérente de conduite du processus dans le pays.

Le premier enseignement à tirer de cette expérience est que la volonté politique est essentielle et conditionne fortement l'implantation concrète de la GIRE. La GIRE au Burkina a bénéficié incontestablement d'un environnement favorable et soutenu, ayant même conduit les autorités politiques à se convaincre qu'en raison de la position particulière du pays en matière d'eau, l'implication des pays de la sous-région s'imposait, ce qui a contribué à la naissance du *Processus Ouest-Africain de la gestion intégrée des ressources en eau*.

Enfin, il faut insister sur la nécessité de donner du temps au temps, en raison de la complexité de la réforme : c'est une course de fond, comme le développement en général.

Jérôme THIOMBIANO

plexity of IWRM concept therefore appears in its practical implementation on the ground, and requires from financial partners more flexibility in the implementation as opposed to investment projects.

Constraints of the participatory process

IWRM aims at promoting solidarity among users of a given hydrographic basin by associating them in the arbitrage process between the different needs taking into account the available resource. Consultation, participation and empowerment of all stakeholders are indispensable conditions so that water management modalities are defined, implemented and financed by stakeholders themselves. The involvement of territorial and local communities, to which are transferred competences in the area of water management (in a way IWRM in its implementation rein-

forces decentralisation) is therefore necessary, but appears to be a laborious task due to the recent birth of these partners who are still not very well prepared for their missions. The issue being in terms of powers sharing and therefore of repositioning of water stakeholders, the specific challenges consisted here on one hand to convince the professionals of water public administration of the need to abandon the centralist vision of water management without losing perspectives; on the other hand to bring new stakeholders constituted by local and territorial communities to get involved in the IWRM dynamic in order to carry out their new duties which strengthen their position as executive leaders in the area of water. In this individual case, the main lesson is that despite the interest showed by stakeholders in the implementation of IWRM, many interrogations still remain to be elucidated in order to establish confidence

because of the various interests; this undoubtedly requires many consultations with specific groups of stakeholders and therefore supposes time. The provisional version of the water plan of action, which is currently being discussed since the beginning of 2002, has the ambition to fill the gap. However it has to be admitted that as for any reform, resistances to changes will partly condition the rhythm of conduct IWRM on the ground.

Conclusions and recommendations

The specific constraints of the country in the area of water have been determining in the conception and implementation of IWRM in Burkina. There is still a long way to go to consolidate the foundations of IWRM. In our opinion and in all modesty, the most important thing was the capacity to apprehend in a quite satisfactory way the overall

complex issue of IWRM and particularly to have a coherent strategy of conduct of the IWRM process. The main lesson to learn remain undoubtedly that the political will is essential in the implementation of IWRM. IWRM in Burkina enjoyed a favourable and sustained environment, leading the political authorities to convince themselves that because of the particular position of the country in the area of water, the involvement of the countries of the sub region is required. This contributed to the birth of the West African process of integrated water resources management.

At last we should point out the need to give time a chance because of the complexity of the reform which can be assimilated to long distance running just like development in general.

Jérôme THIOMBIANO

Revue des perspectives de l'Autorité du Bassin du fleuve Niger

Nous avons reçu cette contribution de l'ABN, qui enrichit d'une seconde expérience le dossier que nous avons consacré à la gestion des eaux transfrontalières dans le numéro 01.

L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) est née en novembre 1980, à Faranah en Guinée, et compte neuf Etats membres (Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, et Tchad). Elle a pour mission de promouvoir la coopération entre les pays membres et d'assurer un développement intégré du bassin dans tous les domaines par la mise valeur de ses ressources notamment sur les plans de l'énergie, de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la pisciculture, de la sylviculture, de l'exploitation forestière, des transports et communication et de l'industrie. Ses objectifs à travers la Convention révisée de 1987 visent à : (1) *Harmoniser et coordonner les politiques nationales de mise en valeur des ressources du bassin* ; (2) *Planifier le développement*

du bassin en élaborant un Plan de développement intégré du bassin ; (3) *Concevoir, réaliser,*



Pêche à la nasse dans le delta intérieur du Niger (Mali)

Hoop net fishing in the Niger river delta (Mali)

exploiter et entretenir des ouvrages et des projets communs.

Au regard des problématiques environnementales identifiées au niveau du système fluvial du Niger (ensablement du lit, colonisation par les végétaux flot-

tants, érosions éolienne et hydrique, rejet sans traitement des déchets d'origines diverses), l'ABN, ses Instances de décisions et ses Etats membres ont pris conscience des dangers réels que font peser ces phénomènes sus indiqués sur l'existence et/ou le devenir du bassin. La volonté des Etats membres de tout mettre en œuvre pour inverser la tendance à la dégradation du fleuve et des ressources liées, a abouti à d'importantes décisions.

Les Etats membres ont par ailleurs engagé l'ABN dans le concept général de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Ceci sous-entend l'élaboration d'une vision partagée de développement du bassin avec une actualisation de ses textes fondamentaux. C'est ainsi que la 20^{ème} session du Conseil des Ministres tenue à Conakry en septembre 2001, a décidé à travers entre autres, les Résolutions 6 & 8 qui se résument respectivement comme suit :

- la mise en place par le Secrétariat Exécutif d'un Comité Tripartite ABN-Etats membres-Partenaires au développement pour l'élaboration d'un plan quinquennal d'action 2003-2007;
- la réalisation d'un audit organisationnel basé sur la redéfini-

Review of perspectives on the Niger River Basin Authority

We received this contribution from ABN, which is a second experience that enriches the report we dedicated to transboundary water issues in Running Water 01

The Niger Basin Authority (ABN) was created in 1980 at Faranah in Guinea with nine member countries (Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinea, Mali, Niger, Nigeria and Chad). Its mission is to promote cooperation between member countries and ensure the transparent development of the basin in all areas through the development of its resources notably in the areas of energy, hydraulics, agriculture, animal breeding, fishing, fish breeding, sylviculture, forestry exploitation, transport, communication and

industry. Its objectives from the revised 1987 Convention revolve around: 1) Harmonising and coordinating national policies on the development of the basin; 2) Planning the development of the basin through the elaboration of an integrated Development Plan; 3) Conceiving, executing, using and maintaining common installations and projects

Given the environmental problems identified at the level of the river system of the Niger, (sandiness of the bed, occupation by floating

plants, soil and water erosion, pouring into the river of untreated waste from various sources), the ABN, its decision-making bodies and member States became aware of the real dangers threatening the future of the basin from the aforementioned phenomena. The desire of member States to act quickly in order to reverse the tendency towards the degradation of the river and related resources led to important decisions. Member States drew the ABN's attention to the general concept of the Integrated Water Resources Management (IWRM). This implies the elaboration of a shared basin development vision with an update of its pertinent texts. Consequently, the 20th session of the Council of Ministers held in Conakry in September 2001, voted, amongst others, Resolutions 6 & 8 which can be summarised as follows:

- The setting up by the Executive Secretary of a tripartite committee made up of ABN member States and

Development Partners for the elaboration of a five-year action plan (from 2003 to 2007) ;

- The carrying-out of an organisational audit based on the redefinition of the ABN's mandate.

The elaboration of the five year action plan aims at consolidating gains, improving on shortcomings and adopting a new development and management approach; while the redefinition of the mandate will be based on a new shared vision on basin development. It's in the light of these changes that some initiatives are presently being put in place. Of note are the following:

- The Trans-border Initiative in the Niger Basin (TRIB-Niger): under formulation and financed by the United States government through the UNDP. This initiative aims at reinforcing the institutional and judicial capacities of the ABN for the resolution of trans-border conflicts linked to the use of water from the basin.

- On the preservation of the envi-

tion du mandat de l'ABN.

L'élaboration du plan quinquennal d'actions visera la consolidation des acquis, l'amélioration des insuffisances et l'adoption d'une nouvelle approche de développement et de gestion ; la redéfinition du mandat quant à elle, sera basée sur une nouvelle vision partagée du développement du bassin. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre d'initiatives sont actuellement en préparation. Il s'agit notamment de :

- *l'Initiative Transfrontalière dans le Bassin du Niger* (TRIB-Niger) : en phase de conception et financée par le Gouvernement Fédéral Américain à travers le PNUD. Elle a pour objectif le renforcement des capacités institutionnelles et juridiques de l'ABN dans la résolution des conflits transfrontaliers liés à l'utilisation de l'eau dans le bassin.

- Au niveau de la préservation de l'environnement, l'initiative majeure de *l'Inversion de la Tendance à la Dégradation des Terres et des Eaux* (ITDTE), sous financement FEM-PNUD-Banque Mondiale entamera au cours de sa phase II, la finalisation de l'Analyse Diagnostique Transfrontalière à travers des projets pilotes dans divers secteurs socio-économiques affectant

tant l'environnement. Elle produira aussi un plan stratégique de préservation de l'environnement du bassin devant servir de base à la phase III. Cette initiative intégrera à terme, les projets de lutte contre les plantes aquatiques envahissantes et l'ensablement.

- Une autre initiative dans le domaine de la préservation, dénommée « *Initiative du Bassin du Niger* » à travers un Partenariat entre l'ABN, Wetlands International, le Fonds Mondial pour la nature (WWF), le Nigerian Conservation Foundation (NCF) est en gestation et a pour but d'intégrer la conservation de la biodiversité et la sécurité alimentaire dans le développement du bassin.

- Sur le développement du Bassin du Niger, les volets qui n'ont été guère entamés, sont entrain d'être intégrés au nouveau processus de *Partenariat ABN-Banque Mondiale-PNUD* commencé en février 2002 et dont les grands axes sont :

- le renforcement des capacités et le développement institutionnel ;
- la planification stratégique et l'analyse sectorielle ;
- la légitimité et l'encouragement des parties prenantes à profiter des avantages ;
- une vision partagée et un plan

stratégique ;

- et la coordination des partenaires au développement.

- Enfin, l'ABN adhère aux idéaux du *NEPAD* et a reçu une mission exploratoire chargée de faire ressortir des projets prioritaires dans le domaine de l'Eau et de l'assainissement. Celle-ci a été fortement intéressée par les projets à caractère communautaire impliquant plus de deux pays dont notamment le Projet d'Hydraulique villageoise qui a pour objectif de réaliser près de 500 forages et/ou puits dans chacun des pays membres.

Le Bassin du Niger bien qu'ayant 1.500.000 km de superficie active, a des potentialités faiblement développées. Pour ce qui est des ressources en eau, par exemple, la capacité de stockage est à peine de 5 % en amont au Nigeria et de l'ordre de 20 % en totalité. La population qui tire ses revenus des ressources du bassin est estimée à près de 100 millions d'habitants en 1995 et vit dans sa grande majorité en dessous du seuil de pauvreté ; elle est appelée à doubler à l'horizon 2025 si la tendance de sa croissance actuelle persistait. L'inquiétude donc de cette population face à l'avenir est d'autant plus justifiée que le fleuve Niger et de ses affluents

sont plus que jamais menacés dans leur existence physique par les facteurs de dégradation de l'environnement précités.

Pour relever tous ces défis, l'ABN adopte une approche stratégique qui est celle de la GIRE pour promouvoir un développement équilibré et durable dans le bassin. C'est dans cette logique que s'inscriront désormais toutes ses actions et/ou programmes. Mais l'ABN et ses pays membres ne peuvent pas eux seuls, créer les conditions pour le renversement de ces tendances. Le soutien de la Communauté Internationale est indispensable pour sauver le système fluvial du Niger, le développer durablement, et gérer équitablement ses ressources afin de donner espoir aux générations actuelles et futures. Pour réaliser cet objectif, l'ABN devra disposer de moyens techniques, humains, financiers et législatifs puissants qui feront d'elle un véritable Organisme de bassin pour le 21^{ème} siècle.

Robert DESSOUASSI

Hydrologue
Autorité du Bassin du Niger
Niamey, Niger

ronment, the major initiative of "The Lands and Water Degradation Reversal Tendency (ITDTE) financed by FEM-PNUD-World Bank will undertake, in its second phase, the finalisation of the Trans-border Diagnostic Analysis through pilot projects in various socio-economic sectors affecting the environment. This initiative will also produce a strategic plan for the preservation of the basin's environment which will serve as basis for a third phase plan. It will also incorporate, on the long term, projects on the eradication of invading plants and encroaching sand dunes.

- Another initiative, the "Niger Basin Initiative" in the area of preservation is in the pipeline between the ABN and the following partners: Wetlands International, World-wide Nature Fund, the Nigerian Conservation Foundation. This initiative aims at integrating biodiversity conservation and food security into basin development.

- Under the development of the Niger Basin, areas that have been barely tested are being tried in a new process through an ABN/World Bank/PNUD partnership set up in February 2002 and whose main goals are:

- Capacity reinforcement and institutional development;
- Strategic planning and sector-based analysis
- Legitimising and encouraging stakeholders to profits from offered advantages
- A shared vision and a strategic plan and
- The coordination of partners involved in development

- Finally, the ABN supports ideals advanced by the New Partnership for the Development of Africa (NEPAD). A study mission charged with developing priority projects in the area of water and sanitation was received. This mission was very interested in community projects involving more than two coun-

tries. Of note was the Village hydraulic project which aims at constructing almost 500 boreholes and/or wells in each member country.

The potentials of the Niger Basin of an area of 1.500.000 km² remain poorly developed. In terms of water resources for example, the stockage capacity is barely 5% at high tide in Nigeria and around 20% on the whole. Populations getting their revenue from the basin's resources are made up of about 100 million inhabitants in 1995 with the majority living below the poverty line. This number will likely increase by two-fold in 2025 if the present growth rate is maintained. These populations' fears concerning the future are then more than justified given that the physical existence of the River Niger and its effluents are acutely threatened by aforementioned environmental degradation factors.

To tackle these challenges, the ABN

is adopting IWRM's strategic approach to promote a balanced and durable development in the basin. All its actions and/or programmes will henceforth be based on this approach. However, the ABN and member States cannot alone create the conditions for the reversal of these tendencies. The international community's support is needed to save the Niger river system, achieve sustainable development and manage equitably its resources in order to offer hope to present and future generations. To achieve this objective, the ABN should possess the technical, human, and financial means as well as the legal authority that are necessary to become a real river basin organisation for the 21th century.

Robert DESSOUASSI

Engineer in Hydrology (Hydraulic Development)
Niger Basin Authority
Niamey - Niger

Eau en ligne

L'association H2o édite depuis trois ans un bulletin mensuel en ligne intitulé *Eau en ligne*. Objectif : contribuer à la réflexion et à l'échange d'information sur les questions touchant à l'eau, grâce par exemple à la reprise d'articles publiés par des journaux d'intérêt général ou du domaine scientifique. Les contributions viennent du monde entier.

Adresse : www.h2o.net



H2o association has been running for 3 years a monthly electronic bulletin on water issues, *Eau en ligne*. The objective is to promote reflection and information exchange on water issues; for that purpose it provides contributions from the 5 continents, mainly by re-publishing key articles of general or scientific scope. An English version of the bulletin is planned.

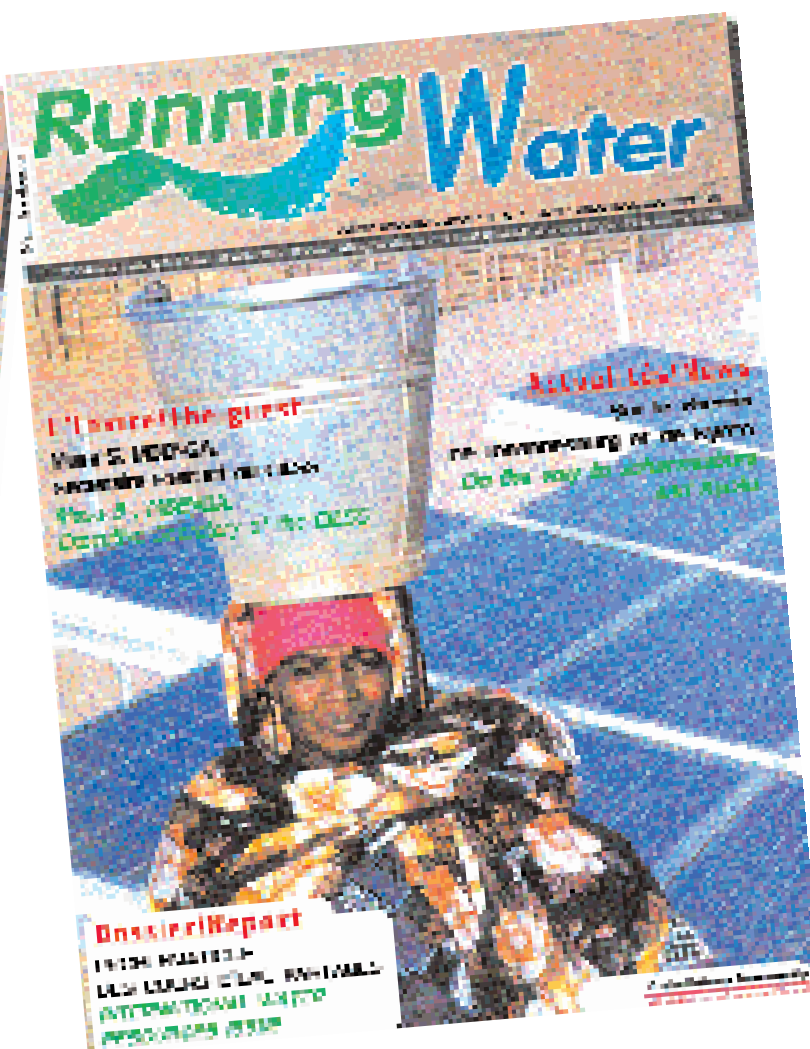
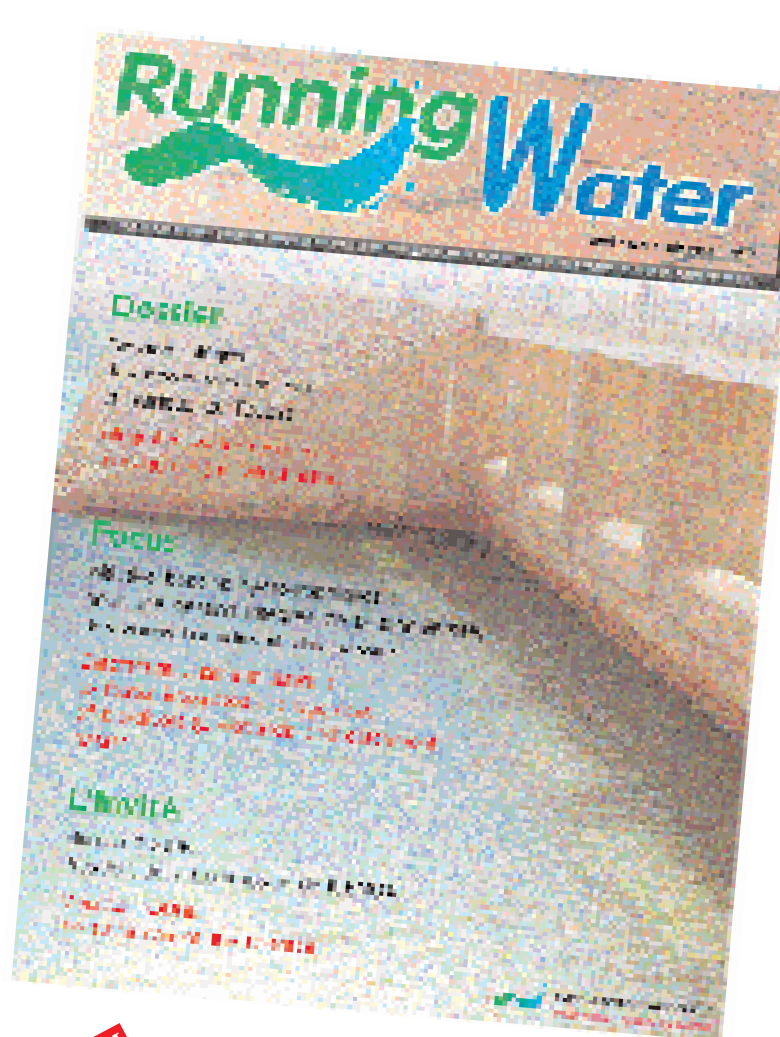
Jean Burton : La gestion intégrée des ressources en eau par bassin

Après celui publié en 1991, ce manuel de formation est destiné, en tout premier lieu, aux formateurs qui, dans le cadre d'un séminaire national ou régional, amènent les participants à produire un état des lieux et un plan d'action pour leur bassin. Existe sous format CD-Rom. Peut être obtenu à l'adresse suivante :

Institut de l'énergie
et de l'environnement
de la francophonie
56, rue St-Pierre,
3^{ème} étage
Québec, Canada



This training handbook (on river basin based IWRM) is intended for trainers who need to help participants conduct a mapping or design an action plan for a basin during a workshop. For more information see the address above.



ERRATUM

Nous vous prions de noter que l'image publiée en 4^{ème} de couverture du numéro 01 est celle du barrage de Manantali, et non celle de Diama.

Please note that the picture we showed on page 32 in the last issue was the Manantali dam and not that of Diama.

